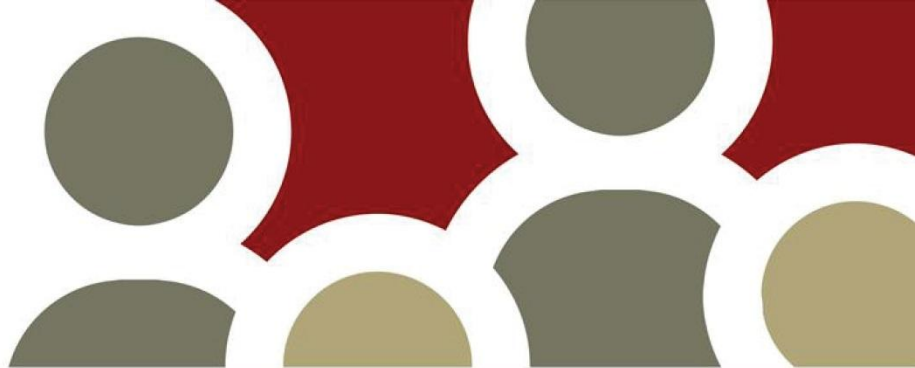




TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LANAUDIÈRE



La sécurité alimentaire dans Lanaudière

État de la situation

Mars 2015

ÉDITION

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière

RÉDACTION

Martin Jubinville

COMITÉ DE LECTURE

Stéphanie Mousseau, D'Au-tray en forme

Geneviève Filteau, Centre de santé et de service sociaux du sud de Lanaudière

Annie Desjardins, Cuisines collectives La Joyeuse Marmite

Chantal Lalonde, Table des partenaires du développement social de Lanaudière

CORRECTION ET ÉDITIQUE

Karine Belzile

Manon Arcand

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

COUVERTURE

Unité d'information et d'action en toxicomanie

Groupe Populaire d'Entraide de Lavaltrie

La Rescousse Montcalm

Gracieusetés

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Bibliothèque et Archives Canada, 2015

ISBN : 978-2-9814993-1-8 (version PDF)

Le présent document n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

<http://www.tpdsl.org/>

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Table des partenaires du développement social de Lanaudière, 2015

Merci aux signataires de l'entente spécifique portant sur le développement social dans Lanaudière:



- Emploi-Québec
- Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire
- Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière



Table des matières

1- Introduction	1
2- Le développement social dans Lanaudière	2
Définition du développement social	2
La Table des partenaires du développement social.....	2
La Table des partenaires et la sécurité alimentaire	3
3- La sécurité alimentaire	5
Les déterminants de la sécurité alimentaire.....	5
4- L'insécurité alimentaire dans Lanaudière	10
L'aide alimentaire	12
Tendances de l'aide alimentaire au Québec en 2013-2014.....	12
5- L'Accès aux aliments	14
Le pouvoir d'achat et le coût des denrées alimentaires.....	14
La proximité des magasins	15
Bonne Boîte Bonne Bouffe	15
6- Les habitudes et comportements alimentaires des Lanaudois.....	17
L'alimentation et les milieux de vie des jeunes.....	18
7- Un portrait de la MRC de Joliette	20
8- Un portrait de la MRC de D'Autray	23
9- Un portrait de la MRC de Montcalm	26
10- Un portrait de la MRC de Matawinie	28
11- Un portrait de la MRC de L'Assomption	31
12- Un portrait de la MRC Les Moulins	33
13- Des pistes de solutions.....	36
14- Conclusion	42
Références	44

Annexe 1 Aspects de la sécurité alimentaire	III
Annexe 2 Points de chute BBBB par MRC	XI
Annexe 3 Définitions	XIV

Introduction

En janvier 2009, le Comité régional en sécurité alimentaire de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière présentait son Survol de la situation alimentaire dans Lanaudière. En 2012, la Table des partenaires publiait des mises à jour pour certaines des municipalités régionales de comté (MRC) de Lanaudière.

Dans son état de situation 2015, la Table des partenaires souhaite mettre à jour ces différents portraits afin d'avoir une vision plus actuelle de l'état de la sécurité alimentaire de la population lanaudoise. L'ensemble des données n'étant pas disponible dans le cadre du recensement canadien de 2011, la Table des partenaires a plutôt choisi d'utiliser une multitude de données provenant parfois de Statistique Canada, parfois de l'Institut de la statistique du Québec et des divers rapports concernant notre région.

La Table des partenaires désire que ce document puisse nourrir la réflexion sur les différents déterminants de la sécurité alimentaire dans la région de Lanaudière. La Table des partenaires souhaite ainsi que les organisations, les décideurs et les différents acteurs en sécurité alimentaire puissent travailler en amont, c'est-à-dire sur nos environnements pouvant favoriser la sécurité alimentaire.

Le développement social dans Lanaudière

Définition du développement socialⁱ

Il n'est guère simple de définir le développement social. Très souvent, on comprend le développement social comme une finalité (permettre à chaque individu de développer pleinement son potentiel, de participer activement à la vie sociale...). Or, si la finalité est bien au cœur même du concept, il demeure que le développement social est également un processus. En effet, il repose essentiellement sur le renforcement du potentiel des personnes et des communautés, sur l'apprentissage de la mobilisation et de la concertation, de la solidarité et de l'intersectorialité, de même que sur l'innovation dans les processus par lesquels des organisations de diverses natures et de différents paliers d'intervention en arrivent à s'entendre sur des actions à mener de façon concertée.

Les membres du Réseau québécois de développement social (RQDS) s'entendent sur la vision suivante du développement social :

Le développement social est un ensemble de moyens pris par la société pour permettre aux personnes de s'épanouir pleinement, de participer à la vie sociale et de disposer des droits sociaux inscrits dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne.

Dans cette perspective, les moyens à privilégier dans une approche de développement social doivent viser à rejoindre tout autant les personnes (le renforcement du potentiel des personnes et l'exercice de la citoyenneté), les collectivités locales (le développement local, le renforcement des solidarités locales et des lieux de démocratie), que l'ensemble des acteurs sociaux à travers des pratiques favorisant la concertation (dans les constats, dans les décisions et dans l'action), la recherche continue de l'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité, une ouverture pour l'innovation, de même que des préoccupations pour un développement durable.

La Table des partenaires du développement social

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière est un organisme régional incorporé qui vise la réduction des inégalités sociales et de santé en mobilisant des acteurs et en soutenant les actions par une approche multisectorielle dans une perspective de développement durable tout en portant une attention particulière au développement social.

ⁱ Selon le Réseau québécois de développement social (RQDS). La Table des partenaires est membre fondatrice du RQDS.

Elle permet la collaboration entre :

- les acteurs socio-économiques des six territoires de MRC;
- les ministères;
- les élus et élues;
- plusieurs organisations régionales et locales.

Ses rôles et ses mandats sont l'analyse sociale, la mobilisation des acteurs autour d'enjeux sociaux et le soutien aux comités locaux de développement social.

En résumé, la Table des partenaires facilite la mise en place des conditions requises pour favoriser le développement du plein potentiel des individus afin qu'ils contribuent à l'enrichissement collectif de la communauté.

La Table des partenaires et la sécurité alimentaire

Depuis 2005, la Table des partenaires travaille en étroite collaboration avec la Direction de santé publique de Lanaudière sur la question de la sécurité alimentaire. Cette collaboration a donné lieu, en 2006, à une recherche-action et à un forum régional sur les préoccupations et solutions en sécurité alimentaire.

La concertation en matière de sécurité alimentaire réunit de nombreux acteurs multisectoriels au sein d'un comité régional coordonné par la Table des partenaires. Celui-ci s'est doté d'un plan d'action quinquennal (2007-2012) dont le but était « d'améliorer la sécurité alimentaire des Lanaudois et Lanaudoises dans une perspective de développement durableⁱⁱ ».

Il était convenu de travailler à l'atteinte des objectifs suivants :

- développer les compétences culinaires et nutritionnelles de tous, incluant les jeunes et leur famille;
- améliorer l'accès à la nourriture pour les personnes vulnérables;
- favoriser la survie de l'agriculture;
- favoriser la participation des acteurs et l'arrimage des actions.

Grâce à la mobilisation générée par le comité régional en sécurité alimentaire, il y a eu, notamment :

- une augmentation du nombre de jardins communautaires,
- l'élaboration et la mise sur pied de Bonne Boîte Bonne Bouffe Lanaudière,
- une collaboration au projet de recherche sur les environnements alimentaires (zonage alimentaire),

ⁱⁱ Plan d'action régional en sécurité alimentaire de Lanaudière 2007-2012, version révisée août 2008.

- un soutien à la promotion des marchés locaux,
- l'organisation de rencontres thématiques pour les organismes en sécurité alimentaire,
- la réalisation d'outils : guide de démarrage de jardins communautaires, bulletin d'information et de liaison sur la sécurité alimentaire, portraits de la sécurité alimentaire par MRC.

En plus du comité régional en sécurité alimentaire, la Table des partenaires est également associée au Plateau Lanaudois Intersectoriel issu du *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, Investir pour l'avenir* et de Québec en Forme.

La Table des partenaires coordonne également la réalisation du bulletin régional La Feuille de Tchou, né en Matawinie en 2006. La Feuille de Tchou se voulait un lien entre les membres du Réseau des organismes en sécurité alimentaire Matawinie (ROSAM) leur permettant de se connaître, de travailler ensemble, de tisser des liens plus serrés entre eux et de partager leur souci de bien s'alimenter dans une Matawinie aux prises avec la crise alimentaire. D'une volonté commune, les organismes du ROSAM ont souhaité en faire un bulletin qui couvrirait la région entière et ont demandé à la Table des partenaires d'en assumer la coordination.

Finalement, en janvier 2015, la Table des partenaires, en collaboration avec D'Au-tray en forme, a organisé une journée de réflexion sur la sécurité alimentaire. La journée, qui commençait avec un partage d'information, servait essentiellement à trouver des pistes d'action afin de créer des environnements favorables à une saine alimentation pour toutes et pour tous dans Lanaudière. Les propositions amenées seront étudiées par le comité régional en sécurité alimentaire afin de mettre en place des actions concrètes et durables pour réduire les inégalités sociales et de santé, favorisant ainsi la sécurité alimentaire dans Lanaudière. Plus de 80 acteurs de changement, de tous horizons, étaient réunis autour de cette question.

Par ces interventions, la Table des partenaires du développement social souhaite renforcer la cohésion et les arrimages autour de la sécurité alimentaire et permettre au milieu de mieux se mobiliser afin de répondre aux besoins de la population.

La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire se définit comme « le fait de favoriser l'accès à une alimentation saine, adéquate, abordable et suffisante, en respect de l'environnement, et de favoriser le développement des habiletés culinaires et des connaissances nutritionnelles » (TPDSL, nov. 2011). Selon le Cadre de référence en sécurité alimentaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec⁽²⁾ (MSSS), le concept de sécurité alimentaire signifie que :

- chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
- l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie;
- l'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
- les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel;
- les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
- la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
- les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

Les déterminants de la sécurité alimentaire

Selon le MSSS, les déterminants peuvent être soit individuels, soit collectifs.

Les déterminants individuels, tels que reconnus par le ministère, sont les suivants⁽²⁾ :

- un faible revenu;
- un faible niveau de scolarité;
- la monoparentalité;
- l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire;
- l'appartenance à un ménage de grande taille.

Les déterminants collectifs, quant à eux, sont :

- l'environnement interpersonnel et social (surtout la famille);
- l'environnement physique (proximité et transport);
- l'environnement économique (le pouvoir d'achat et le coût des aliments);
- les politiques publiques (revenu, logement, transport, agriculture...).

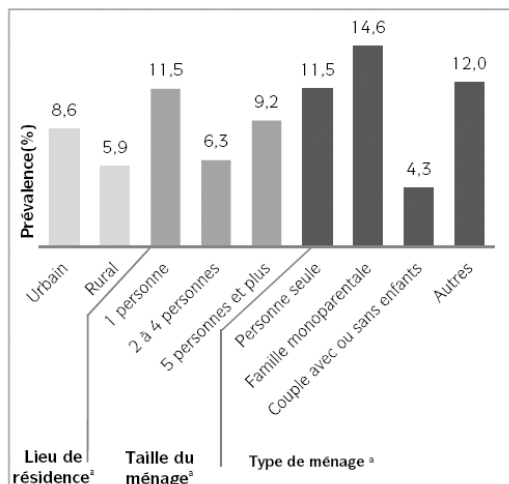
Selon plusieurs chercheurs⁽³⁾, en ce qui a trait aux aliments, l'une des préoccupations les plus courantes chez les parents en situation d'insécurité alimentaire est le fait qu'ils doivent dépendre de quelques aliments peu coûteux afin de nourrir leurs enfants. De plus, certaines problématiques ont également été mentionnées, surtout en ce qui a trait aux familles en situation d'insécurité alimentaire, comme la commercialisation d'aliments économiques et

appétissants, mais de faible valeur nutritive, et le manque d'accès physique/géographique à des commerces favorisant une saine alimentation à moindre coût dans les quartiers à faible revenu.

Dans les pays industrialisés, le décalage entre besoins alimentaires, choix culturels et pouvoir d'achat confirme la nette prépondérance de la question de l'accessibilité économique, surtout pour les populations précarisées⁽⁴⁾. Les ménages locataires ou immigrants (de moins de 10 ans) sont à risque élevé de vivre l'insécurité alimentaire; viennent ensuite les personnes seules et monoparentales. Le défi de nourrir une famille avec un budget restreint réduit d'autant plus l'intérêt à vivre une vie active ou à s'intégrer de façon optimale dans la société⁽⁵⁾.

Des études réalisées au cours des années 2000 ont renforcé la compréhension des effets de la pauvreté et de son impact sur la santé de la population. On a, par exemple, clairement établi que le revenu est un indicateur fortement associé à la santé. Il est également associé à plusieurs autres déterminants sociaux de la santé : il influence la qualité de vie durant l'enfance, la sécurité alimentaire, le niveau de scolarité auquel un individu parviendra et le type d'emploi auquel il aura accès. La scolarité influencera à son tour le niveau socioéconomique qui sera atteint à l'âge adulte.⁽⁶⁾

FIGURE 1 : PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES MÉNAGES QUÉBÉCOIS EN 2011-2012 SELON CERTAINS FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES ⁽¹⁾



¹ Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 – Fichier maître : poids-ménage analyses statistiques : INSPQ, 2013.

FIGURE 2 : PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES MÉNAGES QUÉBÉCOIS EN 2011-2012 SELON CERTAINS FACTEURS ÉCONOMIQUES ⁽¹⁾

Facteurs économiques	Insécurité alimentaire %
Revenu du ménage*	
Très faible : 10 000-15 000 \$ selon la taille du ménage ^{a,b}	24,3
Faible : 10 000-29 000 \$ selon la taille du ménage	7,9
Moyen : 15 000-59 000 \$ selon la taille du ménage	3,9
Moyen-élevé : 30 000-79 000 \$ selon la taille du ménage	1,7 ^c
Élevé : 60 000 \$ ou plus selon la taille du ménage	0,4 ^c
Principale source de revenu*	
Salaire/honoraires	6,4
Prestations d'assurance-emploi	26,3 ^b
Aide sociale	57,5
Rente	2,9
Autres	10,2
Propriétaire du logement*	
Non (locataire)	16,7
Oui	2,6

* Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05.

^a Données à interpréter avec prudence, car le coefficient de variation (CV) se situe entre 16,6 % et 33,3 %.

Source des données : Statistique Canada, ESCC 2011-2012 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques: INSPQ, 2013.

**TABEAU 1 : RÉSUMÉ DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE EN
FONCTION DES FACTEURS ASSOCIÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PERSONNES**
(7; 8; 9; 10; 11; 12; 13; 14; 15; 16; 17)

	Joliette	D'Autray	Montcalm	Matawinieiii	L'Assomption	Les Moulins	Lanaudière
Population (est. 2012)	63 725	42 175	47 940	52 235	120 200	150 570	488 927
Femmes (est. 2012)	33 025	20 735	23 055	25 200	60 705	75 260	234 137
Famille avec enfants (-18 ans) (2011)	6 585	4 585	5 865	4 620	14 815	20 800	57 295
Famille avec enfants (-6 ans) (2011)	2 800	1 835	2 610	1 725	5 625	8 855	23 430
Familles monoparentales (2011) Femmes	2 315	1 340	1 485	1 455	4 215	5 020	15 830
Familles monoparentales (2011) Hommes	770	510	670	585	1 485	1 870	5 910
Personnes seules (2011)	9 475	4 820	5 065	6 995	11 435	10 650	48 435
Immigrants - 5 ans (2011)	605	90	70	200	1 055	1 085	3 105
Immigrants - tous (2011)	1 700	595	885	1 385	6 360	8 305	19 230
Pers. âgées (65+) (estimé 2012)	12 295	7 585	6 760	11 450	17 705	15 695	71 490
Ménages locataires 2011 (%)	40,4 %	22,7 %	22,0 %	18,9 %	24,4 %	18,8 %	24,1 %
Ménages locataires consacrant 30 % + du revenu au logement (2011)	36,2 %	38,0 %	38,0 %	42,4 %	38,4 %	34,9 %	36,9 %
Ménages locataires consacrant 50 % + du revenu au logement (2011)	16,0 %	14,4 %	22,2 %	15,9 %	18,4 %	14,7 %	16,8 %
% des familles à faible revenu (2011)	8,9 %	9,9 %	10,5 %	11,1 %	4,9 %	4,7 %	7,7 %
% des familles à faible revenu comptant un couple (2011)	5,6 %	6,8 %	7,5 %	7,1 %	2,9 %	2,6 %	4,4 %
% des familles monoparentales à faible revenu (2011)	27,7 %	28,9 %	29,5 %	34,4 %	18,8 %	18,6 %	23,8 %
Revenu médian après impôt des familles comptant un couple (2011)	59 470 \$	56 260 \$	55 370 \$	51 450 \$	70 880 \$	71 860 \$	64 380 \$
Revenu médian après impôt des familles à faible revenu comptant un couple (2011)	17 550 \$	17 160 \$	16 740 \$	17 970 \$	17 080 \$	17 050 \$	17 210 \$

ⁱⁱⁱ Les données de la Manawan ne sont pas incluses dans les données provenant de Statistique Canada.

**TABEAU 1 : RÉSUMÉ DES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE EN
FONCTION DES FACTEURS ASSOCIÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES PERSONNES (SUITE)**

	Joliette	D'Autray	Montcalm	Matawinie	L'Assomption	Les Moulins	Lanaudière
Revenu médian après impôt des familles monoparentales (2011)	35 930 \$	33 990 \$	33 740 \$	31 090 \$	42 140 \$	41 130 \$	38 160 \$
Revenu médian après impôt des familles monoparentales à faible revenu (2011)	17 400 \$	17 230 \$	16 680 \$	16 530 \$	17 290 \$	16 940 \$	17 100 \$
Revenu médian des travailleuses de 25 à 64 ans (2011)	31 200 \$	27 368 \$	26 557 \$	25 368 \$	35 758 \$	34 751 \$	---
Revenu médian des travailleurs de 25 à 64 ans (2011)	42 005 \$	39 775 \$	39 136 \$	34 968 \$	52 051 \$	51 941 \$	---
Taux diplomation au secondaire après 5 ans (cohorte 2007) - Garçons	---	---	---	---	---	---	48,9 %
Taux diplomation au secondaire ap. 5 ans (cohorte 2007) - Filles	---	---	---	---	---	---	62,5 %
Taux diplomation au secondaire après 7 ans (cohorte 2005) - Garçons ^{iv}	64,2 %	54,1 %	48,0 %	46,8 %	70,7 %	66,3 %	62,6 %
Taux diplomation au secondaire après 7 ans (cohorte 2005) - Filles ^v	72,8 %	72,5 %	61,6 %	61,3 %	83,0 %	79,3 %	75,3 %
Décrocheurs scolaires au secondaire en (2004-2007) - Garçons	38,9 %	40,9 %	51,6 %	52,0 %	25,7 %	30,7 %	35,8 %
Décrocheurs scolaires au secondaire (2004-2007) - Filles	19,5 %	24,3 %	30,0 %	35,2 %	11,0 %	15,8 %	19,0 %

^{iv} Ce taux inclut les élèves ayant obtenu un diplôme en formation professionnelle ou en formation générale des adultes après l'âge de 20 ans.

^v Ibid.

TABEAU 2 : AUTRES DONNÉES EN LIEN AVEC LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (18; 19; 20; 21)

	Joliette	D'Autray	Montcalm	Matawinie	L'Assomption	Les Moulins	Lanaudière
Nombre de fermes (2014)	235	441	441	217	160	96	1 590
Nombre de fermes inscrites au Guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière	16	26	25	18	9	3	97
Nombre de commerces d'alimentation ^{vi} (2009)	32	17	21	45	33	49	197
Nombre de restaurants-minutes (2009)	35	27	18	32	36	47	195
Nombre de dépanneurs (2009)	46	32	30	42	50	62	262
Nombre d'organismes offrant de l'aide alimentaire (2014) ^{vii}	11	8	7	12	12	10	60
Nombre d'organismes en alimentation (2014)	22	16	10	19	18	14	99
Points de chute Bonne Boîte Bonne Bouffe (fév. 2015)	3	5	4	10	3	3	28
Nombre d'écoles membres du Club des petits déjeuners (2013-2014)	1	3	4	8	1	0	17
Nombre d'enfants desservis par le Club des petits déjeuners (2013-2014)	56	113	627	802 ^{viii}	93	0	1691
Coûts du PPN ^{ix} (2013)	7,30 \$	7,89 \$	7,92 \$	7,64 \$	7,59 \$	7,30 \$	7,51 \$

^{vi} Épicerie, supermarchés, commerces de fruits et de légumes, marchés publics, boucheries, poissonneries, boulangeries.

^{vii} Pour consulter la liste : http://www.santelanaudiere.qc.ca/Pages/RR.aspx?regionalselect=menu_0i0

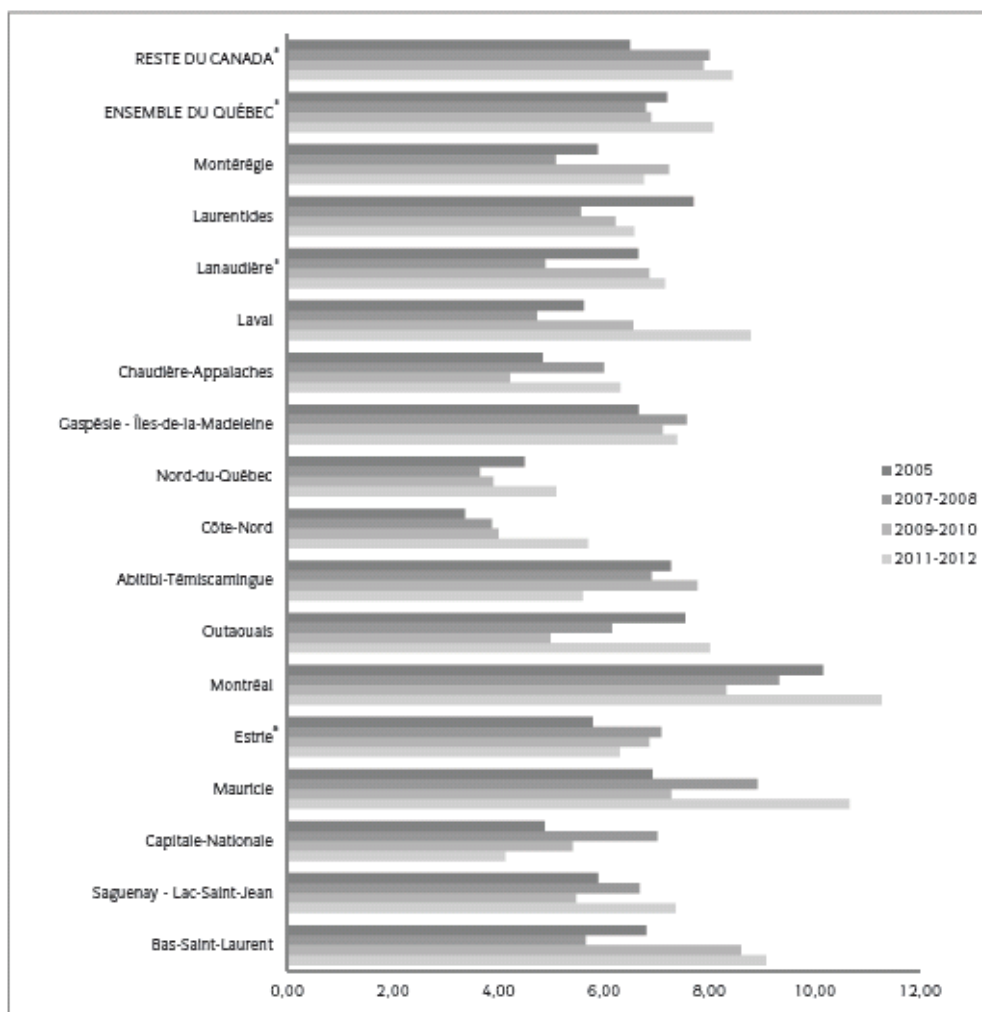
^{viii} De ce nombre, 450 proviennent de l'école Simon P. Ottawa de la Manawan.

^{ix} Panier à provisions nutritif, coût par personne par jour pour une famille de quatre.

L'insécurité alimentaire dans Lanaudière

En 2011-2012, 6,8 % des personnes ont vécu une situation d'insécurité alimentaire modérée ou sévère dans Lanaudière⁽²²⁾. Cela représentait près de 26 079 Lanaudois affectés par cette situation. Les femmes (8 %) étaient, proportionnellement, plus nombreuses que les hommes (5,6 %) à être affectées par l'insécurité alimentaire. Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), si on ajoute la proportion des Lanaudois vivant de l'insécurité alimentaire marginale, c'est 10,8 % de la population qui serait touché par l'insécurité alimentaire⁽¹⁾. Comme le démontre la figure 3, bien qu'ayant connu un recul significatif en 2007-2008, la prévalence de l'insécurité alimentaire est en hausse dans la région de Lanaudière.

FIGURE 3 : PRÉVALENCE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES MÉNAGES ENTRE 2005 ET 2012 SELON LES RÉGIONS DU QUÉBEC ET L'ENSEMBLE DU CANADA⁽¹⁾



* Test du Khi-deux significatif au seuil de 0,05 entre l'ESCC de 2005 et 2011-2012.

Source des données : Statistique Canada, ESCC cycle 3,1 (2005), ESCC 2007-2008, ESCC 2009-2010 - Fichier maître : poids-ménage; analyses statistiques : INSPQ, 2013.

Au Canada, la sécurité alimentaire dépend surtout du revenu. Les personnes dont le revenu est faible peuvent manquer d'argent pour acheter de la nourriture en raison de frais fixes comme le loyer et les services publics.⁽²³⁾ Or, au Québec, le poids démographique exercé par le vieillissement de la population semble amener une pression à la hausse du coût de l'habitation en milieu rural, car certains retraités décident de quitter la ville pour venir s'installer en campagne⁽²⁴⁾. De plus, les régions limitrophes de Montréal se voient imposées, afin d'éviter l'étalement urbain et de protéger leurs terres agricoles, plusieurs contraintes qui ont pour effet d'augmenter tant la valeur marchande des terres disponibles pour l'habitation que celles des terres agricoles. Ainsi, les régions où le prix des terres à l'hectare est le plus élevé sont les régions à proximité de Montréal⁽²⁵⁾. Le prix à l'hectare pour la région de Lanaudière en 2012, selon Financière agricole du Québec, était situé entre 9 226 \$ et 18 779\$. Lanaudière se situe donc au deuxième rang quant aux coûts des terres agricoles, après la Montérégie. Il est à noter que cette valeur, pour Lanaudière, a connu un bond de 25 % entre 2011 et 2012. Selon des études de l'Université du Québec à Rimouski, la Loi de protection du territoire et des activités agricoles nuit tout particulièrement au développement commercial, industriel et résidentiel⁽²⁶⁾.

Les différents acteurs en sécurité alimentaire, réunis par la Table des partenaires le 29 janvier 2015, ont également tenté d'identifier certains aspects de nos différents environnements favorisant la présence d'insécurité alimentaire dont :

- Les salaires peu élevés;
- l'accès à l'éducation (financier, variété de l'offre et accessibilité physique);
- le gaspillage collectif et individuel d'aliments;
- les lois de salubrité très strictes qui viennent contrer la distribution de produits « périmés » encore consommables;
- l'étalement de l'offre en milieu rural;
- la délocalisation des centres-villes.

(Voir liste complète à l'annexe 1)

L'aide alimentaire

L'une des mesures pour amoindrir les impacts de l'insécurité alimentaire est le recours aux banques alimentaires. Selon Banque alimentaire Canada, ces recours ont augmenté de 23 % depuis 2008 et les programmes de distribution alimentaire sont en hausse au Québec⁽²⁷⁾. Le tableau 3 montre le bilan des gens qui ont fait appel au dépannage alimentaire dans la région.

TABLEAU 3 : COMPILATION MOISSON LANAUDIÈRE 2013-2014^x

9 305 Lanaudois et Lanaudoises ont fait appel au dépannage alimentaire	
- Adultes : 6 143	
- Enfants : 3 162	
Nombre de repas servis	
31 079	
Nombre de collations servies	
35 710	
Portrait des utilisateurs de banque alimentaire dans Lanaudière	42,8 % sont des femmes; 34 % sont des enfants de moins de 18 ans; 3,2 % sont des immigrants/réfugiés; 7 % ont plus de 65 ans; 1,1 % sont étudiants postsecondaires; 0,3 % sont autochtones/métis.

Il faut également considérer que, bien que plusieurs organismes d'aide alimentaire aient des critères stricts au point de vue du revenu maximal des ménages pouvant avoir accès à leurs services, 11,3 % des ménages desservis par les organismes membres de Moisson Lanaudière, en 2013-2014, tiraient leur revenu principal du marché du travail.

Tendances de l'aide alimentaire au Québec en 2013-2014⁽²⁷⁾

Les organismes membres du réseau des Banques alimentaires du Québec (BAQ) ont répondu à un total de 1 601 115 demandes (provisions, repas et collations) pour le seul mois de mars 2014. Parmi ces demandes, 342 568 paniers de provisions ont été donnés pour des familles de 1 à 6 personnes en situation de pauvreté au Québec, 464 725 collations et 793 822 repas ont également été servis (incluant cuisines collectives et popotes roulantes). Le nombre de demandes d'aide alimentaire au Québec a augmenté de plus 2,5 % comparativement

^x À noter que les statistiques de Lanaudière ne contiennent pas les données pour les municipalités de Terrebonne et de Notre-Dame-de-la-Merci qui sont desservies par Moisson Laurentides.

à 2013. Cette augmentation, dont le plateau a été atteint au lendemain de la crise financière de 2008, est toujours constante d'une année à l'autre. Ainsi, le nombre de demandes a fait un bond de 23 % entre 2008 et 2014. De plus, BAQ a enregistré 15,5 % de nouveaux ménages ayant demandé de l'aide pour la première fois.

Pour la même période, 53 % des organismes d'aide alimentaire ont déclaré ne pas avoir de denrées en quantité suffisante pour répondre à la demande, soit 24 % de plus que l'année précédente.

Les familles avec enfants demeuraient les principaux bénéficiaires des banques alimentaires (46,5 %). Les personnes desservies par le programme de dépannage alimentaire sont en majorité des personnes qui comptent sur l'aide sociale comme principale source de revenus (61,5 %) bien que l'on observe une baisse par rapport à 2013 (64 %). En parallèle, nous pouvons constater une légère augmentation du nombre de personnes servies qui ont un revenu d'emploi (10,8 % vs 10,2 % en 2013) insuffisant pour couvrir leurs dépenses de base et celles reliées à l'alimentation. On constate une hausse depuis 2011 alors qu'il y avait 9,4 % des personnes ayant un revenu d'emploi. Les autres données à cet égard demeurant relativement constantes avec les années précédentes.

Tout comme les années précédentes, il est possible de remarquer que la majorité des gens qui utilisent les services des banques alimentaires sont des locataires. De ceux-ci, 68,4 % habitent un logement issu du secteur privé et moins d'une personne sur cinq (17,8 %) habite un logement subventionné (logements sociaux).

Les membres de BAQ, à travers leur Bilan-faim 2014, ont constaté que la majorité des personnes fréquentant une banque alimentaire ont en commun une insuffisance de revenu par rapport au coût de la vie, peu importe la source de revenus.

L'Accès aux aliments

Le pouvoir d'achat et le coût des denrées alimentaires

Les années 2007 et 2008 ont été marquées par une crise alimentaire mondiale ayant pour origine une forte hausse du prix des denrées alimentaires de base. Une série de dix causes hypothétiques, plus ou moins controversées, peut être avancée en ce qui concerne la hausse des coûts des denrées à l'échelle mondiale : hausse des coûts de production agricole en raison de la hausse du prix de l'énergie, hausse de l'offre de biocarburants, croissance de la demande des pays émergents, spéculation, aléas climatiques, restructuration des marchés (baisse des stocks), sous-investissement dans le secteur agricole, baisse du dollar et, enfin, politiques de restrictions aux exportations⁽²⁸⁾.

Bien que ce qui ait été considéré comme la crise alimentaire mondiale se soit résorbé, l'édition de mai 2014 de « Food Price Watch »^{xi} du Groupe de la Banque mondiale note que les cours des produits alimentaires sur les marchés internationaux ont augmenté de 4 % entre janvier et avril 2014, attisés essentiellement par des inquiétudes grandissantes face aux conditions météorologiques et à la hausse de la demande d'importations. Cette envolée des prix interrompt une tendance prolongée à la baisse amorcée depuis août 2012.

L'indice des prix à la consommation (augmentation des coûts par denrée au cours de la période de 12 mois se terminant en mai 2014), selon Statistique Canada, indique une augmentation du prix des aliments de 2,3 % dans la dernière année. Pour la même période, les coûts des fruits et des légumes frais, quant à eux, ont connu une augmentation de 8,5 %.

TABLEAU 4 : AUGMENTATION DU COÛT MINIMUM DU PANIER À PROVISIONS NUTRITIF^{xii}

	Coût minimum par personne par jour (famille de quatre)	Coût minimum par jour pour une famille de quatre	Coût minimum par personne seule par jour (20 % de plus)
1996	3,96 \$	15,84 \$	4,75 \$
2006	5,95 \$	23,80 \$	7,14 \$
2013	7,95 \$	31,80 \$	9,54 \$
2015	8,30 \$	33,20 \$	9,96 \$

^{xi} <http://www.banquemonddiale.org/themes/crise-alimentaire/rapport/mai-2014.html>

^{xii} Pour la région de Montréal, selon le Dispensaire diététique de Montréal.

La proximité des magasins favorisant la saine alimentation^{xiii}

Dans la région de Lanaudière, une forte majorité de la population est localisée à plus de 1000 mètres d'une épicerie ou d'un supermarché (79 %), ce qui est au-dessus de la moyenne du Québec qui se situe à 59 %⁽²⁹⁾. En effet, dans Lanaudière, la distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce d'alimentation est de 3091 mètres, alors qu'elle est uniquement de 1471 mètres d'un dépanneur⁽²¹⁾. Ces distances sont respectivement de 2581 mètres et de 1968 mètres pour la province de Québec.

La plus grande proximité des dépanneurs, donc leur facilité d'accès et leur utilisation fréquente comme source de denrées alimentaires, diminue le pouvoir d'achat du consommateur et la qualité nutritionnelle des aliments consommés. L'accessibilité physique aux aliments est donc un facteur important de la sécurité alimentaire dans la région de Lanaudière, particulièrement pour les personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport adéquat.

En effet, les ménages ayant le moins accès à des aliments de qualité raisonnable ont dix fois plus tendance à déclarer une situation d'insécurité alimentaire que ceux qui ont le plus accès à des aliments de qualité⁽³⁾.

Bonne Boîte Bonne Bouffe

Afin de favoriser l'accès physique et l'accès économique à des aliments sains, la Table des partenaires a mis sur pied le projet Bonne Boîte Bonne Bouffe Lanaudière (BBBB). BBBB Lanaudière est un projet de groupe d'achat collectif qui consiste à acheter, directement du producteur et en grande quantité, des produits maraîchers frais et à les redistribuer à faible coût aux collectivités lanaudoises par le biais de points de chute (voir annexe 2). En moyenne, sur l'année, plus de 50 % des produits proviennent du Québec. BBBB Lanaudière fonctionne à l'année par livraison de boîtes de fruits et légumes toutes les deux semaines. Il se veut une option complémentaire et économique aux produits offerts par les banques alimentaires ou vendus en épicerie. Offertes à faible coût et à prix fixe, les boîtes contiennent une variété et une quantité suffisante de fruits et légumes pour une semaine. De plus, des activités de sensibilisation et d'information à la saine alimentation ainsi que des ateliers culinaires et des outils sont offerts aux intervenants et clients des points de chute. Grâce à ce projet, les familles vulnérables développent leurs compétences et s'approvisionnent à l'année en fruits et légumes de qualité.

Le coût des boîtes représente une économie de 30 % à 50 % du prix vendu en épicerie.

^{xiii} Il est à noter que ces données excluent le territoire de Manawan.

Figure 4 : Répartition des familles desservies par MRC - Bonne Boîte Bonne Bouffe Lanaudière (décembre 2014)

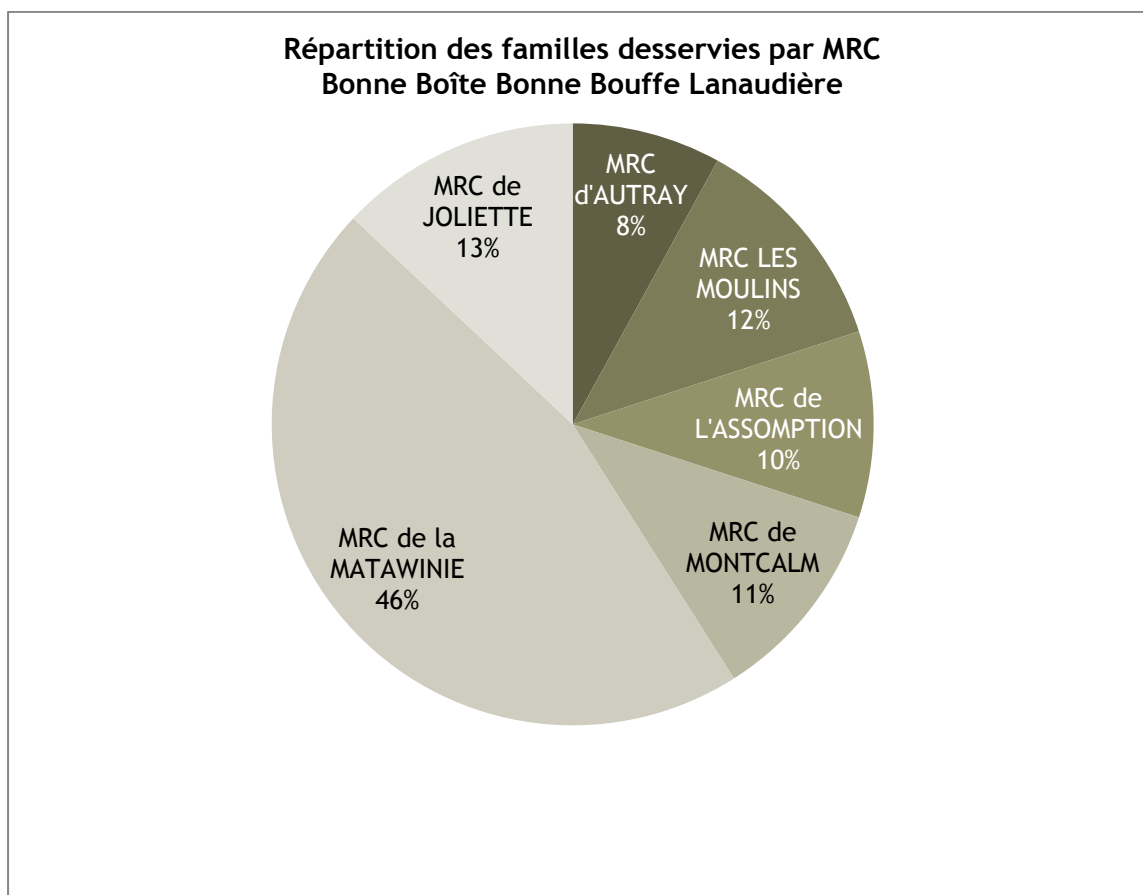
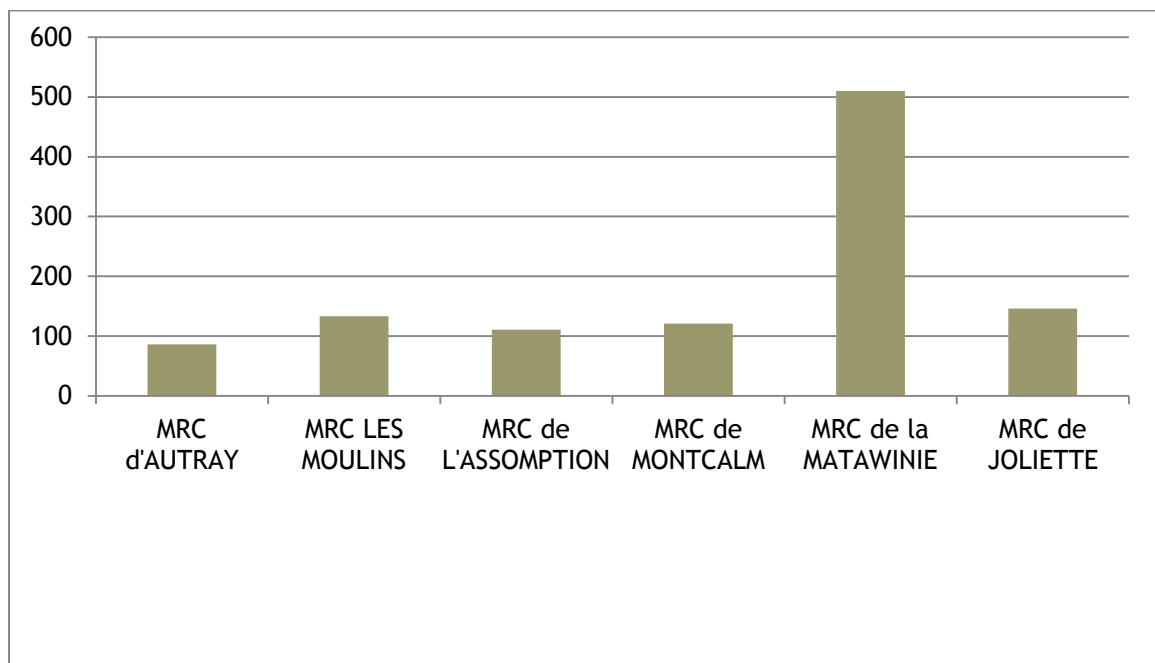


Figure 5 : Nombre de familles desservies aux 2 semaines par MRC (décembre 2014)



Les habitudes et comportements alimentaires des Lanaudois

Au Québec comme dans Lanaudière, sur le plan des connaissances et des habiletés des ménages en matière de nutrition, de budget et de gestion des aliments, des observations indiquent la perte du savoir culinaire⁽³⁰⁾.

Selon plusieurs auteurs⁽³⁾, parmi les facteurs ayant un impact sur la culture de la préparation des aliments au foyer, il faut mentionner certaines transformations technologiques au niveau du système alimentaire et des transformations plus globales de l'environnement social, économique, physique et culturel, notamment :

- une plus grande disponibilité des produits alimentaires (de base/crus et transformés);
- une amélioration des technologies d'entreposage, de préparation et de cuisson des aliments qui réduit le niveau de connaissances et de compétences culinaires requis;
- les exigences ou réalités de la participation au marché du travail en termes de temps et de moyens financiers;
- une transformation des priorités et valeurs familiales;
- une diminution des occasions d'acquérir des compétences culinaires, tant au foyer que dans le système public d'éducation.

La tendance à recourir à des mets « prêts-à-servir » semble cependant moins forte chez les groupes socioéconomiques défavorisés.

Après avoir fait les ajustements en fonction du revenu du ménage, les parents qui considéraient avoir moins de compétences culinaires avaient huit fois plus tendance à déclarer une situation d'insécurité alimentaire que ceux ayant le plus de ressources.

Selon l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la défavorisation matérielle influence les habitudes alimentaires et les apports nutritionnels des Québécois⁽³¹⁾. Par exemple, la proportion de personnes consommant moins de cinq portions de fruits et légumes par jour est plus élevée dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Dans Lanaudière, c'est 51,2 % des Lanaudois qui consomment moins de cinq portions de fruits et légumes par jour, alors qu'au Québec, la proportion est de 48,1 %⁽³²⁾.

Selon l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (EQSJS)⁽³³⁾, la proportion d'élèves du secondaire consommant en moyenne par jour le nombre de portions de fruits et de légumes recommandé^{xiv} par le Guide alimentaire canadien diminue selon le niveau scolaire passant de 40,7 % en 1^{ère} secondaire à seulement 24,9 % en 5^e secondaire. Ces proportions sont respectivement de 44,3 % et de 26,0 % pour le reste du Québec.

Toujours selon l'EQSJS, les habitudes moins favorables à la santé sont étroitement associées aux caractéristiques familiales, scolaires, sociales, économiques et sanitaires des élèves

^{xiv} Entre six et huit portions selon le sexe et le groupe d'âge.

québécois et Lanaudois. Ainsi, ceux dont les parents n'ont pas obtenu un diplôme d'études secondaires ou qui n'ont pas d'emploi et ceux faisant partie d'une famille autre que biparentale sont proportionnellement plus nombreux à adopter ces habitudes alimentaires.

L'enquête semble également démontrer qu'il en va de même pour les élèves qui vivent dans un milieu défavorisé, qui estiment avoir des résultats scolaires inférieurs à la moyenne ou qui jugent négativement leur état de santé.

L'alimentation et les milieux de vie des jeunes

Dans l'environnement alimentaire des jeunes, les deux commissions scolaires francophones ont adopté et appliqué une politique alimentaire. De plus, l'Association régionale des CPE de Lanaudière (ARCPÉL) a développé une politique alimentaire pour les CPE. Le Gouvernement du Québec a également rédigé un cadre de référence pour des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur destiné aux services de garde éducatifs à l'enfance : Gazelle et potiron⁽³⁴⁾.

Par ailleurs, il existe un consensus social selon lequel la présence d'établissements de restauration rapide aux abords des écoles a un impact direct sur l'alimentation des enfants. De plus, avec Québec en forme, plusieurs projets en saine alimentation ont été développés auprès de la clientèle jeunesse, notamment dans les camps de jour, dans les écoles et dans les organismes. Les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région ont également divers programmes d'accompagnement destinés aux intervenants jeunesse (écoles, maisons de jeunes, camps de jour) et aux municipalités.

En 2013-2014, le Club des petits déjeuners était présent dans 17 écoles du territoire et a desservi 1691 enfants pour un total de 279 015 déjeuners. Certaines écoles, cependant, n'ont pas la possibilité d'accueillir le Club des petits déjeuners. Les raisons les plus fréquemment exposées sont le manque de personnes bénévoles ou un manque d'espaces physiques adéquats.

Selon un rapport d'Extenso^{xv} (Tout le monde à table), le portail Web du Centre de référence en nutrition de l'Université de Montréal, les Lanaudois ont besoin d'être exposés et, selon le cas, de se réapproprier des comportements favorisant de saines habitudes alimentaires tels que cuisiner et manger en famille. Ils ont également besoin de redéfinir leurs responsabilités parentales à l'égard de tout ce qui entoure les repas, des achats jusqu'à la table. D'un point de vue interventionnel, les nutritionnistes d'Extenso proposent de nombreuses voies d'action possibles pour aider les parents à surmonter les obstacles auxquels ils font face :

1. Assurer le développement des compétences culinaires des enfants;
2. Faire reconnaître les bienfaits et le plaisir à manger en famille dans le but de modifier la norme sociale;
3. Aider les familles à intégrer une meilleure planification dans leur routine de repas;

^{xv} http://www.quebecenforme.org/media/37101/tlmat_lanaudie_re.pdf

4. Faire connaître les pratiques alimentaires à privilégier pour rendre la préparation et le partage du repas agréables et sains malgré tous les obstacles identifiés (temps, caprices, coûts, organisation, etc.);
5. Diminuer la présence de la télévision aux repas.

Un portrait de la MRC de Joliette

Située au cœur de la région administrative de Lanaudière, la MRC de Joliette occupe une position géographique privilégiée, étant située entre les grands pôles décisionnels et institutionnels de développement que sont Montréal et Québec. La MRC de Joliette est constituée de huit municipalités et de deux villes réparties sur un territoire d'une superficie de 418 kilomètres carrés. Les municipalités de Crabtree, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Ambroise-de-Kildare, Sainte-Mélanie, Saint-Paul, Saint-Thomas et Village Saint-Pierre forment le milieu rural de la MRC qui gravite autour d'un pôle urbain constitué des villes de Joliette et de Notre-Dame-des-Prairies et de la municipalité de Saint-Charles-Borromée.

L'agriculture, dans la MRC de Joliette, occupe une place prédominante en accaparant plus de 50 % du territoire. Les activités à caractère urbain se concentrent surtout au sein de l'agglomération de Joliette, soit les activités résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles. La MRC occupant une position géographique et administrative avantageuse, de nombreux organismes régionaux s'y sont implantés.

La population de la MRC de Joliette représente environ 13 % de la population de Lanaudière. La municipalité de Joliette, quant à elle, est la plus peuplée de la MRC et accueillait, en 2012, 32 % de sa population⁽¹⁰⁾. À elles seules, les villes de Joliette et de St-Charles-Borromée totalisent plus de 50 % de la population totale de la MRC.

Entre 2006 et 2011, la MRC de Joliette a connu une augmentation de 7 % de son nombre de familles monoparentales, atteignant même une augmentation de 81 % pour la municipalité de St-Thomas. En 2011, la MRC de Joliette présentait un fort taux de femmes vivant seules (17,3 %). Dans la ville de Joliette, c'est près du quart des femmes (24,1 %) qui vivaient seules en 2011. Dans cette MRC, le revenu médian des travailleuses de 25 à 64 ans était inférieur de 10 805 \$ à celui des travailleurs du même âge. Toujours en 2011, 32 % des personnes âgées de 65 ans et plus de la MRC vivaient seules, principalement à Joliette (40 % des personnes âgées vivant seules y habitent).

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, en 2006, la défavorisation matérielle touchait sept des dix localités de la MRC, alors que la défavorisation sociale était présente dans quatre localités⁽³⁵⁾. Seule la ville de Joliette restait défavorisée à la fois dans les dimensions matérielles et sociales. Il est à noter que les comparaisons, afin de calculer ces indices, se font à l'intérieur du territoire de la MRC ciblée. Ces municipalités sont donc considérées comme défavorisées par rapport aux autres municipalités de la MRC de Joliette.

En plus de ces différentes informations, certaines données statistiques sont intéressantes au niveau de la sécurité alimentaire dans la MRC. En effet, il apparaît que la MRC de Joliette est celle où il y a la plus grande proportion de ménages locataires (40,4 %). Parmi ceux-ci, plus du tiers (36,2 %) consacrent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger alors que 16 % d'entre eux y consacrent même 50 % et plus de leurs revenus. La MRC de Joliette possède un plus haut taux de familles à faible revenu (8,9 %), tant dans les familles comptant un couple que dans les familles monoparentales, que la moyenne lanauoise (7,7 %).

Selon une recherche effectuée par le Dispensaire diététique de Montréal pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, une famille de quatre personnes résidant dans la MRC de Joliette, en septembre 2013, aurait dû dépenser un minimum de 7,30 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 10 658 \$ par an. Ce montant représente 17,9 % du revenu médian des familles comptant un couple et près de 61,3 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple dans la MRC de Joliette.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC de Joliette compte 32 commerces d'alimentation. Afin de se procurer des aliments sains à moindre coût, les résidents de la MRC peuvent compter sur trois points de chute BBBB (voir annexe 2). La MRC compte également 16 inscriptions au Guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière ainsi que le Marché de solidarité de Joliette où l'on peut se procurer des produits des producteurs locaux. Dans la MRC, la distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce offrant des aliments nutritifs est de 3378 mètres (supérieur à moyenne lanauoise), alors qu'elle n'est que de 1217 mètres d'un dépanneur. La différence de proximité entre ces deux types de commerces peut considérablement diminuer le pouvoir d'achat des citoyens éprouvant des difficultés de transport.

À ce sujet, les villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et St-Charles-Borromée peuvent compter sur des circuits d'autobus de la Corporation de transport Joliette métropolitain. De plus, un service permettant de bénéficier d'un transport collectif reliant les autres municipalités de la MRC à l'agglomération joliettaise, à peu de frais, a été mis sur pied en 2012. Le service est offert sept jours par semaine, soit par minibus ou par taxi adapté ou conventionnel, en covoiturage avec la clientèle du transport adapté. Il faut, pour se prévaloir de ce service, réserver la veille du transport désiré.

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Plusieurs organismes œuvrant en alimentation sont situés dans la MRC de Joliette, plus particulièrement dans la Ville de Joliette. En effet, 22 organisations ont leur siège social dans la MRC. Parmi ces organisations, 11 d'entre elles sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière fut de 1 327 560 \$^{xvi}.

Lors des consultations dans le cadre du Plan d'action régional en solidarité et inclusion sociale, deux des six projets retenus étaient reliés à la sécurité alimentaire.

^{xvi} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre 2014).

Tableau 5 : Quelques données significatives pour la MRC de Joliette

MRC de Joliette	
Défavorisation matérielle et sociale	Joliette
Taux d'effort + de 30 %	36,2 % des ménages (10 245)
% des familles à faible revenu	8,9 % (1 620)
Revenu médian des travailleurs	37 325 \$
Revenu médian des familles	59 470 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	17 550 \$
Diplomation après 7 ans	68,4 %
Distance d'un commerce d'alimentation	3,4 km

Un portrait de la MRC de D'Autray

La MRC de D'Autray est située au sud-est de la région de Lanaudière. La MRC compte trois principaux pôles urbains, soit ceux de Lavaltrie, de Berthierville et de Saint-Gabriel. Elle est composée de 15 municipalités et couvre un territoire de plus de 1 240 kilomètres carrés, borné au sud par le fleuve Saint-Laurent, sur une distance de plus de 40 kilomètres, et au nord par les Laurentides. Elle est la deuxième plus vaste de la région et sa population représente 8,6 % de celle de Lanaudière. Sa localisation est stratégique : à mi-chemin entre Montréal et Trois-Rivières, elle se trouve également à proximité des pôles urbains de Joliette et de Sorel.

En 2012, la municipalité de Lavaltrie comptait à elle seule 31 % de la population de la MRC de D'Autray. La population de la MRC se situe ainsi à plus de 50 % dans les villes de Lavaltrie, Lanoraie et Berthierville⁽⁷⁾. La majorité des organismes et services se situent dans les villes principales des pôles de la MRC, c'est-à-dire à Berthierville, à St-Gabriel, à Lavaltrie et à Lanoraie.

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, en 2006, la défavorisation matérielle touchait neuf des quinze localités de la MRC, alors que la défavorisation sociale était présente dans six localités. La combinaison des formes matérielle et sociale cible Berthierville, Saint-Gabriel, Mandeville et Lavaltrie à titre de localités ayant des aires de diffusion désavantagées⁽³⁶⁾. Il est à noter que les comparaisons, afin de calculer ces indices, se font à l'intérieur du territoire de la MRC ciblée. Ces municipalités sont donc considérées comme défavorisées par rapport aux autres municipalités de D'Autray.

Le transport en commun ne dessert pas l'ensemble de ce vaste territoire, ce qui entraîne des difficultés de mobilité pour certains de ses habitants. Afin de pallier le faible réseau de transport par autobus, la MRC a créé, en 2009, le service de transport en commun par Taxibus. Les différents circuits de Taxibus sur le territoire de la MRC de D'Autray offrent un service de porte-à-porte à l'intérieur du territoire desservi. L'utilisateur choisit son départ selon l'horaire offert et doit être prêt sur le bord de la route 5 minutes avant l'heure indiquée. Bien que ce service soit facilitant pour les résidents de D'Autray, les circuits ne couvrent pas l'ensemble du territoire et il peut parfois être difficile de se servir du service afin de faire ses achats alimentaires.

Au niveau des données sociodémographiques, il est à noter que la MRC de D'Autray se retrouve en moins bonne posture que la moyenne lanauoise. En effet, dans la MRC, il y a un plus haut taux de ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au logement et un plus haut taux de familles à faible revenu (tant dans les familles comptant un couple que dans les familles monoparentales). De plus, le revenu médian des familles est plus bas, tant pour les familles comptant un couple que pour les familles monoparentales. L'écart du revenu médian des travailleurs de 25 à 64 ans de la MRC de D'Autray et celui de la MRC ayant le revenu le plus élevé (L'Assomption) est de 8 390 \$ pour les femmes et de 12 276 \$ pour les hommes. Il est à noter que, dans D'Autray, les travailleurs ont un revenu supérieur de 12 407 \$ par rapport à celui des travailleuses.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC de D'Autray ne compte que 17 commerces offrant des aliments nutritifs. La MRC est donc celle ayant le plus petit nombre de tels commerces dans la région de Lanaudière. Dans la MRC de D'Autray, la distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce d'alimentation est de 4386 mètres, alors qu'elle est de 2602 mètres d'un dépanneur. L'accessibilité à un commerce d'alimentation est donc particulièrement plus difficile dans la MRC de D'Autray que dans la région de Lanaudière. Par contre, la MRC de D'Autray est celle où il y a le plus d'inscriptions au guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière (26). On y trouve également deux marchés publics (Mandeville et Lanoraie) ainsi que le Marché de Solidarité Régionale de Brandon qui offrent des produits locaux aux consommateurs. Afin de se procurer des aliments sains à moindre coût, les résidents de la MRC peuvent aussi compter sur cinq points de chute BBBB (voir annexe 2).

Selon une recherche effectuée par le Dispensaire diététique de Montréal pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, une famille de quatre personnes résidant dans la MRC de D'Autray, en septembre 2013, aurait dû dépenser un minimum de 7,89 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 11 520 \$ par an. Ce montant représente près de 20,5 % du revenu médian des familles comptant un couple et 67,1 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple dans la MRC de D'Autray. Considérant que 38 % des ménages locataires de D'Autray doivent dépenser plus de 30 % de leurs revenus pour se loger et que 14,4 % doivent même dépenser plus de 50 % de leurs revenus, ces statistiques laissent présager que plusieurs familles ne sont pas en mesure de se procurer des aliments couvrant les besoins nutritifs de leur famille.

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Dans la MRC de D'Autray, 16 organisations travaillent en alimentation. Parmi ces organisations, 8 d'entre elles sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière fut de 1 455 531 \$^{xvii}.

Deux lieux de concertation de la MRC s'intéressent à la question de la sécurité alimentaire. Le Regroupement des comptoirs alimentaires et vestimentaires de la MRC de D'Autray permet à ces organismes de se rencontrer en fonction de leurs besoins et de leurs préoccupations. Le Comité local de développement social de D'Autray, regroupant de nombreux acteurs multisectoriels de la MRC, travaille quant à lui sur plusieurs dossiers : la sensibilisation des décideurs et de la population face aux enjeux reliés à la pauvreté, la participation des personnes vulnérables au développement de leur communauté (*empowerment*), la persévérance scolaire et l'accès aux ressources en transport, en logement abordable et en alimentation. L'ensemble des priorités de travail du comité local touche donc de près ou de loin à la sécurité alimentaire.

^{xvii} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre).

Le comité local, dans le cadre du Plan d'action régional en solidarité et inclusion sociale (PARSIS), était chargé de recommander à la MRC différents projets touchant à cette problématique. Parmi les dix projets recommandés, trois étaient directement reliés à la sécurité alimentaire (représentant 28 % du budget total), alors que six des sept autres projets touchaient à des déterminants de celle-ci.

Tableau 6 : Quelques données significatives pour la MRC de D'Autray

MRC de D'Autray	
Défavorisation matérielle et sociale	Berthierville, St-Gabriel, Mandeville, Lavaltrie
Taux d'effort + de 30 %	38 % des ménages (6651)
% des familles à faible revenu	9,9 % (1260)
Revenu médian des travailleurs	35 042 \$
Revenu médian des familles	56 260 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	17 160 \$
Diplomation après 7 ans	64 %
Distance d'un commerce d'alimentation	4,4 km

Un portrait de la MRC de Montcalm

Située à 35 kilomètres au nord de Montréal, la MRC de Montcalm se caractérise par une plaine agricole prospère au sud et une vaste zone récréotouristique au nord. La MRC couvre 712 kilomètres carrés de territoire. Elle est délimitée par la MRC de La Rivière-du-Nord à l'ouest, la MRC de Matawinie au nord, la MRC de Joliette à l'est et les MRC des Moulins et de L'Assomption au sud. La MRC de Montcalm présente une faible occupation du territoire avec une densité de 47 personnes par kilomètre carré. Elle compte dix municipalités et représente 9,8 % de la population lanauoise. La municipalité la plus peuplée de la MRC est la municipalité de St-Lin—Laurentides (36 % de la population). Les municipalités de St-Lin—Laurentides et de Ste-Julienne totalisent plus de 50 % de la population.

Entre 2006 et 2011, la MRC a connu une augmentation de 9 % du nombre de familles avec enfants, allant jusqu'à une augmentation de 23 % pour St-Lin—Laurentides. Pendant la même période, la MRC a vu son nombre de familles monoparentales augmenter de 12 %⁽⁹⁾.

Au point de vue démographique, le nombre de femmes vivant seules dans la MRC de Montcalm est moindre que dans le reste de la région, contrairement au nombre d'hommes vivant seuls. Cependant, en ce qui concerne les femmes de 65 ans et plus, 29,6 % d'entre elles vivent seules. En ce qui concerne les travailleuses âgées de 25 à 64 ans, celles-ci ont un revenu inférieur de 12 579 \$ à celui des travailleurs du même âge. Les travailleuses de la MRC de Montcalm ont un revenu plus bas que celles des autres MRC, mis à part la MRC de Matawinie.

La défavorisation matérielle, en 2006, touchait quatre des onze municipalités (les municipalités de Saint-Alexis Village et de Saint-Alexis Paroisse s'étant regroupées en 2012). La défavorisation sociale, quant à elle, touchait sept des municipalités. Trois municipalités, toujours en 2006, étaient touchées à la fois par la défavorisation matérielle et sociale : St-Calixte, Ste-Julienne et St-Lin—Laurentides ⁽³⁷⁾.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC de Montcalm compte 21 commerces offrant des aliments nutritifs. La distance moyenne entre les points de densité de la population et ceux-ci est de 4 781 mètres, alors qu'elle est de 2 099 mètres d'un dépanneur. L'accessibilité à un commerce d'alimentation est donc particulièrement plus difficile dans la MRC de Montcalm que dans la région de Lanaudière. La MRC peut également compter sur 25 inscriptions au guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière ainsi que sur quatre points de chute Bonne Boîte Bonne Bouffe (voir annexe 2).

Afin de se déplacer sur le territoire, depuis 2007, la MRC de Montcalm offre un service de transport collectif par taxibus à l'intérieur de la municipalité de St-Lin—Laurentides et en janvier 2010, ce service s'est étendu à huit municipalités de la MRC qui bénéficient désormais des services de taxibus. Ce service est offert soit par taxi ou minibus, pour les déplacements d'un panneau numéroté à un autre. Il y a 210 poteaux sur le territoire de la MRC de Montcalm et il faut réserver son transport la veille du déplacement.

Selon la recherche du Dispensaire diététique de Montréal effectuée pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, une famille de quatre personnes

résidant dans la MRC, en septembre 2013, aurait dû dépenser un minimum de 7,92 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 11 564 \$ par an. Il en coûtait donc près de 20,9 % du revenu médian des familles comptant un couple et 69 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple. De plus, dans Montcalm, 38 % des ménages dépensaient plus de 30 % de leurs revenus, en 2011, afin de se loger. C'est également dans cette MRC que l'on retrouvait le plus de ménages dépensant plus de 50 % de leurs revenus au logement (22,2 %). La situation de la sécurité alimentaire, dans la MRC de Montcalm, est donc particulièrement préoccupante.

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Dans la MRC de Montcalm, 10 organisations travaillent en alimentation. Parmi ces organisations, 7 d'entre elles sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière fut de 1 070 648 \$^{xviii}.

Lors des consultations dans le cadre du PARSIS, bien qu'aucun projet ne fut directement lié à la sécurité alimentaire, les quatre projets retenus touchaient aux déterminants de celle-ci.

Tableau 7 : Quelques données significatives pour la MRC de Montcalm

MRC de Montcalm	
Défavorisation matérielle et sociale	St-Calixte, Ste-Julienne et St-Lin – Laurentides
Taux d'effort + de 30 %	38 % des ménages (7 462)
% des familles à faible revenu	10,5 % (1 520)
Revenu médian des travailleurs	34 537 \$
Revenu médian des familles	55 370 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	16 740 \$
Diplomation après 7 ans	54,7 %
Distance d'un commerce d'alimentation	4,8 km

^{xviii} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre).

Un portrait de la MRC de Matawinie^{xix}

Située dans la partie nord de la région de Lanaudière, la MRC de Matawinie s'étend sur 10 615 km carrés. Elle comprend 15 municipalités, un territoire non organisé et une réserve Atikamekw. La Matawinie constitue un vaste territoire où une multitude de lacs et rivières prennent vie; elle est la plus vaste MRC de la région de Lanaudière. Plus de 5 680 kilomètres carrés de ce vaste territoire sont inoccupés. La MRC de Matawinie représente près de 10,7 % de la population totale de la région de Lanaudière.

Son économie repose principalement sur le récréotourisme et la villégiature. On y retrouve un important tronçon du Sentier national, quatre parcs régionaux, soit ceux de la Forêt Ouareau, du Lac Taureau, des Sept-Chutes et de la Chute-à-Bull, situés sur les terres publiques, en plus de deux parcs en terres privées, celui des Chutes Dorwin et des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles et une partie importante (les 2/3) du Parc national du Mont-Tremblant. À cela s'ajoute la plus forte concentration de pourvoiries au Québec et plusieurs ZEC.

Parmi les autres secteurs d'activité économique, mentionnons la foresterie, également au nord du territoire, et l'agriculture que l'on retrouve particulièrement au sud avec ses fermes avicoles présentes en grand nombre. Enfin, l'industrie manufacturière contribue aussi à l'économie du territoire matawinien.

La municipalité la plus peuplée de la MRC est la municipalité de Rawdon avec 21 % de la population, suivie de la municipalité de St-Félix-de-Valois à 12 %⁽⁸⁾. Entre 2006 et 2011, la MRC de Matawinie a connu une augmentation de 4 % du nombre de familles monoparentales. En 2011, 13 % des femmes de la MRC vivaient seules et plus du quart des celles âgées de plus de 65 ans étaient dans la même situation. Les travailleuses de la MRC, âgées de 25 à 64 ans, avaient un revenu inférieur à celui des travailleurs du même âge de 9 600 \$. C'est dans cette MRC que les écarts salariaux entre hommes et femmes sont les moindres, mais c'est également dans cette MRC que les salaires sont les plus bas.

En ce qui a trait à la défavorisation matérielle, elle touche neuf des quinze municipalités de la MRC alors que la défavorisation sociale en touche dix. Seules deux municipalités sont défavorisées à la fois selon les dimensions matérielles et sociales, soit Chertsey et Rawdon⁽³⁸⁾.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC de Matawinie compte 45 commerces offrant des aliments nutritifs. Considérant l'immense territoire de la Matawinie, la distance entre ces commerces et les citoyens est cependant très élevée. En effet, la distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce d'alimentation est de 6 255 mètres et de 3 389 mètres d'un dépanneur. La MRC de la Matawinie est donc la MRC où l'accessibilité physique aux aliments est le plus difficile de la région de Lanaudière.

^{xix} Il est à noter que plusieurs des informations sociodémographiques de la Matawinie excluent le territoire de la Manawan.

En plus des commerces d'alimentation, la MRC compte 18 inscriptions au Guide 2014 d'achat à la ferme dans Lanaudière et dix points de chute BBBB (voir annexe 2). Selon la recherche du Dispensaire diététique de Montréal effectuée pour le compte de l'ASSS de Lanaudière, une famille de quatre personnes résidant dans la MRC, en septembre 2013, devait dépenser un minimum de 7,64 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 11 155 \$ par an. Ce montant représente près de 21,7 % du revenu médian des familles comptant un couple et 62,1 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple.

De plus, c'est dans la MRC de la Matawinie qu'on retrouve le plus haut pourcentage de ménage locataires consacrant 30 % et plus de leurs revenus au logement (42,4 %). 15,9 % d'entre eux consacrent même plus de la moitié de leurs revenus afin de se loger.

Les autres données sociodémographiques de la MRC de Matawinie ne sont guère réjouissantes non plus. En effet, c'est également dans cette MRC que l'on retrouve le plus haut pourcentage de familles à faible revenu (11,1 %), le plus haut pourcentage des familles monoparentales à faible revenu (34,4 %) et le plus bas salaire médian après impôt des familles comptant un couple (51 450 \$). C'est également dans la Matawinie que le taux de diplomation au secondaire, après 7 ans, est le plus bas (46,8 % pour les garçons et 61,3 % pour les filles) de la région.

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Dans la MRC de Matawinie, 19 organisations travaillent en alimentation. Parmi ces organisations, 12 d'entre elles sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière fut de 2 001 421 \$^{xx}. Lors des consultations dans le cadre du PARSIS, trois des sept projets retenus étaient liés directement à la sécurité alimentaire alors qu'un autre touchait aux déterminants de celle-ci.

La concertation en sécurité alimentaire dans la MRC Matawinie est bien organisée. En effet, le Réseau des organismes en sécurité alimentaire Matawinie (ROSAM) regroupe les organismes œuvrant en sécurité alimentaire dans la MRC Matawinie afin de développer des initiatives innovatrices en sécurité alimentaire favorisant le développement des personnes et des communautés. Le ROSAM a comme objectif de :

- consolider le réseau des organismes en sécurité alimentaire de Matawinie et favoriser son bon fonctionnement;
- travailler sur des actions concertées avec les groupes;
- former et conscientiser les bénévoles et usagers en se rencontrant pour échanger des idées et des solutions;
- et sensibiliser la population et les décideurs autour d'actions concrètes.

^{xx} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre).

Tableau 8 : Quelques données significatives pour la MRC de Matawinie

MRC de Matawinie	
Défavorisation matérielle et sociale	Chertsey et Rawdon
Taux d'effort + de 30 %	42,2 % des ménages (9 481)
% des familles à faible revenu	11,1 % (1 650)
Revenu médian des travailleurs	34 968 \$
Revenu médian des familles	51 450 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	17 970 \$
Diplomation après 7 ans	54,1 %
Distance d'un commerce d'alimentation	6,3 km

Un portrait de la MRC de L'Assomption

Située à l'est de l'île de Montréal, la MRC de L'Assomption est la principale porte d'entrée de la région de Lanaudière. Le carrefour des autoroutes 40 et 640 lui confère une situation stratégique exceptionnelle pour son développement. Couvrant au total un territoire de 256 km², elle est composée de six municipalités : Repentigny, L'Assomption, L'Épiphanie (Ville et Paroisse), Charlemagne et Saint-Sulpice. Le territoire présente une excellente mixité de zones commerciales, industrielles, résidentielles, agricoles et récréatives entourées de noyaux villageois riches d'histoire et de routes pittoresques. La MRC de L'Assomption est parmi les plus peuplées de la région de Lanaudière, représentant près de 25 % de la population totale. La ville la plus peuplée de la MRC est celle de Repentigny, avec 69 % de la population, suivie de la ville de L'Assomption⁽¹¹⁾.

Dans la MRC de L'Assomption, 11 % des femmes habitent seules, allant jusqu'à 18 % pour la municipalité de Charlemagne. Les femmes âgées de 65 ans et plus, quant à elles, habitent seules dans une proportion de 35 %. Près du quart (24,4 %) des ménages de la MRC de L'Assomption sont locataires.

Parmi ceux-ci, 38,4 % dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger dont 18,4 % qui doivent dépenser plus de la moitié de leurs revenus. Bien que le revenu médian des familles de L'Assomption soit supérieur au revenu médian lanaudois, 4,9 % des familles vivent avec un faible revenu.

La défavorisation matérielle, à l'intérieur de la MRC, touche les six municipalités alors que la défavorisation sociale est présente dans cinq localités. Quatre municipalités sont à la fois désavantagées selon les dimensions matérielles et sociales : Charlemagne, L'Épiphanie (ville), L'Assomption et Repentigny⁽³⁹⁾.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC de L'Assomption compte 33 commerces offrant des aliments nutritifs et neuf inscriptions au Guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière. La distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce d'alimentation est de 1 897 mètres et de 876 mètres d'un dépanneur. Ces distances sont nettement inférieures aux distances moyennes lanaudoises (3 091 mètres et 1 471 mètres) et québécoises (2 581 mètres et 1 968 mètres).

Selon la recherche du Dispensaire diététique de Montréal effectuée pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, une famille de quatre personnes résidant dans la MRC, en septembre 2013, aurait dû dépenser un minimum de 7,59 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 11 082 \$ par an. Ce montant représente près de 15,6 % du revenu médian des familles comptant un couple et 64,9 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple. Afin d'aider les personnes à faible et modeste revenu à se nourrir sainement, la MRC peut compter sur trois points de chute Bonne Boîte Bonne Bouffe (voir annexe 2).

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Dans la MRC de L'Assomption, 18 organisations travaillent en alimentation. Parmi ces organisations, 12 sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière était de 1 072 248 \$^{xxi}.

Lors des consultations dans le cadre du Plan d'action régional en solidarité et inclusion sociale, trois des huit projets retenus relevaient directement de la sécurité alimentaire alors qu'un autre touchait aux déterminants de celle-ci.

Tableau 9 : Quelques données significatives pour la MRC de L'Assomption

MRC de L'Assomption	
Défavorisation matérielle et sociale	Charlemagne, L'Épiphanie (ville), L'Assomption et Repentigny
Taux d'effort + de 30 %	38,4 % des ménages (18 414)
% des familles à faible revenu	4,9 % (1 770)
Revenu médian des travailleurs	43 858 \$
Revenu médian des familles	70 880 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	17 080 \$
Diplomation après 7 ans	76,5 %
Distance d'un commerce d'alimentation	1,9 km

^{xxi} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre).

Un portrait de la MRC Les Moulins

Située sur la Rive-Nord de la vallée du Saint-Laurent, au nord-est de l'île de Laval et de l'île de Montréal, la MRC Les Moulins forme l'extrémité sud de la région administrative de Lanaudière. D'une superficie de 261,5 km², elle est bordée par les MRC Thérèse-De Blainville, Rivière-du-Nord, Montcalm, L'Assomption, Laval et la Ville de Montréal.

La MRC Les Moulins se compose de deux municipalités, soit la Ville de Mascouche et la Ville de Terrebonne. Il est à noter que depuis juin 2001, les villes de Lachenaie, La Plaine et Terrebonne se sont regroupées pour former l'actuelle Ville de Terrebonne.

La population de la MRC Les Moulins représente 30,8 % de la population totale de Lanaudière, ce qui en fait la plus peuplée de la région. La MRC Les Moulins est également la MRC avec la densité de population la plus élevée, particulièrement à Terrebonne où elle est 1,7 fois plus élevée que celle de Mascouche et représente 72 % de la population⁽¹²⁾.

La MRC Les Moulins se distingue également des autres MRC de la région de Lanaudière en affichant l'âge médian le plus bas, soit 36,9 ans. La MRC semble, en effet, attirer beaucoup de jeunes familles puisque l'augmentation du nombre de familles avec enfants à la maison a augmenté de 13 % entre 2006 et 2011 comparativement à 5,7 % pour Lanaudière et 0,4 % pour le Québec.

Entre 2006 et 2011, le nombre de familles monoparentales a fait un bond considérable dans la MRC. En effet, la MRC a connu une augmentation de 24,6 % du nombre de familles monoparentales. La ville de Mascouche a connu une augmentation de ce nombre de l'ordre de 47,1 %. Il est à noter que bien que la MRC Les Moulins soit celle où le taux de familles à faible revenu soit le plus faible (4,7 %), le nombre de familles monoparentales vivant avec un faible revenu est nettement plus élevé, soit 18,6 %.

En 2011, plus de 7 % des femmes de la MRC vivaient seules, atteignant 27,8 % chez les femmes de 65 ans plus. Ces pourcentages sont plus bas que les moyennes lanaudoise et québécoise. En ce qui concerne les travailleuses âgées de 25 à 64 ans, celles-ci ont un revenu médian inférieur de 17 190 \$ par rapport à celui des hommes. C'est la MRC lanaudoise avec la plus grande disparité des salaires hommes-femmes.

La défavorisation matérielle affecte, en proportion, autant la population de Mascouche que celle de Terrebonne. La population du secteur La Plaine est la plus touchée par la défavorisation matérielle (59 % de ses effectifs). La défavorisation sociale est, en proportion, plus importante dans la population de Terrebonne que de Mascouche. C'est la population du secteur Terrebonne qui est la plus affectée par la défavorisation sociale (38 %). Environ 1 % de la population de Mascouche et 8 % de celle de Terrebonne vit dans un milieu de vie affecté simultanément par la défavorisation matérielle et sociale. En proportion, c'est le secteur de La Plaine qui est le plus concerné à la fois par la défavorisation matérielle et sociale (13 %)⁽⁴⁰⁾.

Dans la MRC Les Moulins, 34,9 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement alors que 14,7 % d'entre eux en consacrent plus de la moitié. Cependant, c'est dans cette MRC qu'il y a le plus bas taux de ménages locataires de la région de Lanaudière (18,8 %)

Selon la recherche du Dispensaire diététique de Montréal effectuée pour le compte de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, une famille de quatre personnes résidant dans la MRC, en septembre 2013, aurait dû dépenser un minimum de 7,30 \$ par personne par jour afin de bien s'alimenter, soit un minimum de 10 658 \$ par an. Ce montant représente 14,8 % du revenu médian des familles comptant un couple et 62,5 % du revenu médian des familles à faible revenu comptant un couple.

Au niveau de l'accessibilité physique aux aliments, la MRC Les Moulins compte 49 commerces offrant des aliments nutritifs et trois inscriptions au Guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière. La distance moyenne entre les points de densité de la population et un commerce d'alimentation est de 1 895 mètres et de 865 mètres d'un dépanneur. Ces distances sont les distances les moins élevées de la région de Lanaudière et sont nettement inférieures aux distances moyennes lanaudoises (3 091 mètres et 1 471 mètres) et québécoises (2 581 mètres et 1 968 mètres).

Afin d'aider les personnes à faible et modeste revenu à se nourrir sainement, la MRC peut compter sur trois points de chute Bonne Boîte Bonne Bouffe (voir annexe 2).

Les organisations œuvrant en sécurité alimentaire

Dans la MRC Les Moulins, 14 organisations travaillent en alimentation. Parmi ces organisations, 10 sont des organismes communautaires ou des comptoirs familiaux offrant, entre autres, de l'aide alimentaire. En 2012, la valeur marchande des denrées destinées aux organismes desservis par Moisson Lanaudière était de 369 634 \$^{xxii}. Aux denrées distribuées par Moisson Lanaudière s'ajoute également pour environ 50 000 \$ (2013-2014) de denrées distribuées aux organismes de la MRC desservis par Moisson Laurentides.

Lors des consultations dans le cadre du Plan d'action régional en solidarité et inclusion sociale, un des huit projets retenus relevait directement de la sécurité alimentaire alors que six autres touchaient aux déterminants de celle-ci.

Dans la MRC Les Moulins, les questions de sécurité alimentaire sont discutées à la Table Pauvreté et Solidarité Les Moulins. De plus, une dizaine d'organismes communautaires de la MRC Les Moulins ont choisi de se mettre en réseau pour offrir des activités de cuisine communautaire à l'ensemble de leur communauté. Ils ont ainsi élaboré le projet Cuisines autonomes - Réseau moulinois.

^{xxii} http://www.moissonlanaudiere.org/Images/map_mrc.png (consulté le 1^{er} décembre).

Tableau 10 : Quelques données significatives pour la MRC Les Moulins

MRC Les Moulins	
Défavorisation matérielle et sociale	Secteur de La Plaine
Taux d'effort + de 30 %	34,9 % des ménages (19 345)
% des familles à faible revenu	4,7 % (2 070)
Revenu médian des travailleurs	43 902 \$
Revenu médian des familles	71 860 \$
Revenu médian des familles à faible revenu	17 050 \$
Diplomation après 7 ans	72,7 %
Distance d'un commerce d'alimentation	1,9 km

Des pistes de solutions

Le regroupement des différents secteurs d'activité concernés par l'insécurité alimentaire est indispensable. L'approche intersectorielle peut générer de multiples retombées : regrouper des ressources, mieux comprendre les besoins des personnes en situation d'insécurité alimentaire et mettre en commun des expertises. Elle permet également d'assurer une coordination plus efficace des différentes actions du territoire. Finalement, elle permet de s'attaquer non seulement au manque de nourriture, mais aux causes de l'insécurité alimentaire. Différentes pistes de solutions adaptées au milieu peuvent ainsi voir le jour.

La *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* recommande certains éléments pour une politique de sécurité alimentaire ainsi que différents moyens^{xxiii} :

- pour faciliter l'accès aux magasins d'alimentation, aux produits de la ferme et aux groupes d'aide et d'entraide en alimentation;
- pour assurer un pouvoir d'achat suffisant;
- pour développer nos connaissances nutritionnelles et culinaires;
- pour des habitudes alimentaires tenant compte de la diversité culturelle du Québec;
- pour assurer le contrôle sur notre alimentation.

Le site internet « *Vivre sans faim : Un casse-tête même ici* », de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale^{xxiv}, propose également toute une gamme de moyens pour résoudre les problèmes en sécurité alimentaire.

Voici quelques exemples de pistes d'action :

Qu'est-il possible de faire pour un citoyen dans sa communauté?

Développer l'entraide et la solidarité :

- en s'engageant avec d'autres citoyens pour cuisiner, jardiner, acheter des aliments ou participer à une fête de citoyens
- en soutenant les services de proximité, comme l'épicerie de son quartier et les produits locaux ou régionaux

Exercer son pouvoir de citoyen-consommateur :

- en demandant à son épiciers d'offrir des fruits et légumes produits dans la région ou en lui demandant de bien indiquer la provenance de son approvisionnement
- en demandant à sa ville ou à sa municipalité un marché public ou un kiosque qui offre des fruits et légumes à proximité de son lieu de résidence

^{xxiii} <http://faim-developpement.ca/politique-sa-version-francais/> (consulté le 12 janvier 2015).

^{xxiv} <http://www.vivresansfaim.com/> (consulté le 25 février 2015).

- en signalant au réseau de transport en commun l'absence ou le manque de parcours vers des supermarchés ou des marchés
- en se tenant informé et en participant aux revendications visant à améliorer le salaire minimum, les protections publiques que sont l'assurance-emploi ou l'aide financière de dernier recours, le logement abordable ou le droit à l'alimentation pour tous

Soutenir les services de proximité et les produits locaux ou régionaux :

- en achetant ses aliments dans son environnement immédiat
- en tissant des liens avec des producteurs locaux
- en achetant des aliments ayant la mention « Aliment du Québec »

Quelles contributions le milieu municipal peut-il apporter afin de bâtir la sécurité alimentaire?

Offrir à tous les citoyens des logements abordables et de qualité :

- stimuler le marché afin de rendre accessibles un nombre suffisant de logements abordables de qualité, tout en tenant compte de la mixité sociale
- réviser et assouplir les normes d'urbanisme applicables à la construction de logements à prix abordable
- faciliter l'accès à la propriété des familles à revenu modeste

Être disposé à modifier l'aménagement du territoire, afin de :

- offrir des services de proximité, notamment pour l'achat d'aliments sains et nutritifs, en favorisant les règles de zonage ou en soutenant les liens entre les détaillants en alimentation et les producteurs
- définir les conditions optimales pour la protection et le développement du territoire agricole

Assurer à tous les citoyens un réseau de transport en commun efficace et abordable :

- en facilitant les déplacements vers les supermarchés, les détaillants en alimentation ou les marchés publics
- en diminuant les frais d'utilisation du transport en commun pour les familles ou les personnes à faible revenu

Soutenir le développement économique de la région :

- en intensifiant la revitalisation urbaine
- en initiant ou soutenant le développement de marchés publics ou de kiosques
- en offrant des incitatifs fiscaux ou de l'assistance technique pour attirer ou maintenir les détaillants en alimentation dans les zones mal desservies

Intégrer le développement social aux préoccupations municipales :

- en connaissant les problématiques locales et régionales en matière de développement social
- en s'impliquant dans la lutte contre la pauvreté
- en élaborant et mettant en œuvre un plan de développement social, culturel, économique et communautaire

Quelles contributions le secteur agroalimentaire peut-il apporter?

Assurer l'accès aux aliments sains, nutritifs et abordables pour tous :

- en mettant en place des circuits courts de distribution alimentaire dans tous les milieux, par l'entremise des détaillants, des marchés publics ou des kiosques
- en offrant des services de commande téléphonique et de livraison à coût abordable
- en répondant aux besoins des citoyens, par une offre d'aliments abordables, de portions individuelles ou de produits ethniques

Veiller au développement économique régional et local :

- en offrant des conditions de travail adéquates à la main-d'œuvre agricole
- en planifiant la relève agricole, par exemple par un transfert de la ferme familiale
- en développant toutes les stratégies permettant de favoriser l'achat local, notamment en augmentant la pénétration des produits dans les chaînes et chez les détaillants, en s'assurant que le consommateur reconnaisse facilement les produits locaux, en créant des liens directs avec les consommateurs

Quelles contributions les entreprises privées peuvent-elles apporter?

Offrir des conditions de travail justes et équitables :

- en offrant un salaire convenable
- en respectant les normes du travail
- en offrant de la formation continue

Faciliter l'accès aux aliments sains et nutritifs :

- en offrant des aliments sains et nutritifs sur les lieux de travail, dans une cafétéria ou une cantine
- en collaborant avec les concertations et les organismes communautaires du milieu qui veulent améliorer l'accès aux aliments

Contribuer au développement social et des communautés :

- en connaissant les problématiques sociales vécues dans les communautés locales et les services déjà offerts
- par un appui et un investissement financier dans les communautés locales
- en participant à l'insertion sociale des individus
- en facilitant l'intégration professionnelle de certains groupes de travailleurs, notamment les jeunes, les immigrants et les femmes
- par une collaboration étroite avec les différents secteurs d'activité que sont l'éducation, la santé ou l'agroalimentaire

La Table des partenaires vous invite à consulter le site internet « *Vivre sans faim : Un casse-tête même ici* » pour d'autres de pistes d'action.

En ce qui concerne Lanaudière, les différents acteurs en sécurité alimentaire, réunis par la Table des partenaires le 29 janvier 2015, ont également tenté d'identifier certaines pistes d'action afin de modifier nos différents environnements afin de les rendre favorables à la présence de sécurité alimentaire pour toutes et tous dont :

Une approche intégrée en sécurité alimentaire en...

- utilisant le pouvoir d'agir de chaque palier (local, régional, national),
- développant un consensus face à la problématique,
- réalisant des actions concertées régionales et concrètes,
- développant des politiques alimentaires en agriculture,
- utilisant les surplus agricoles,
- finançant les organismes en alimentation,
- valorisant les compétences culinaires.

Diminuer l'isolement des personnes en...

- créant des réseaux d'entraide,
- outillant les milieux pour créer des environnements favorables,
- reconnaissant l'apport des bénévoles,
- offrant des services de livraison et de transport.

Pérenniser les projets qui existent, qui fonctionnent et qui viennent en aide en...

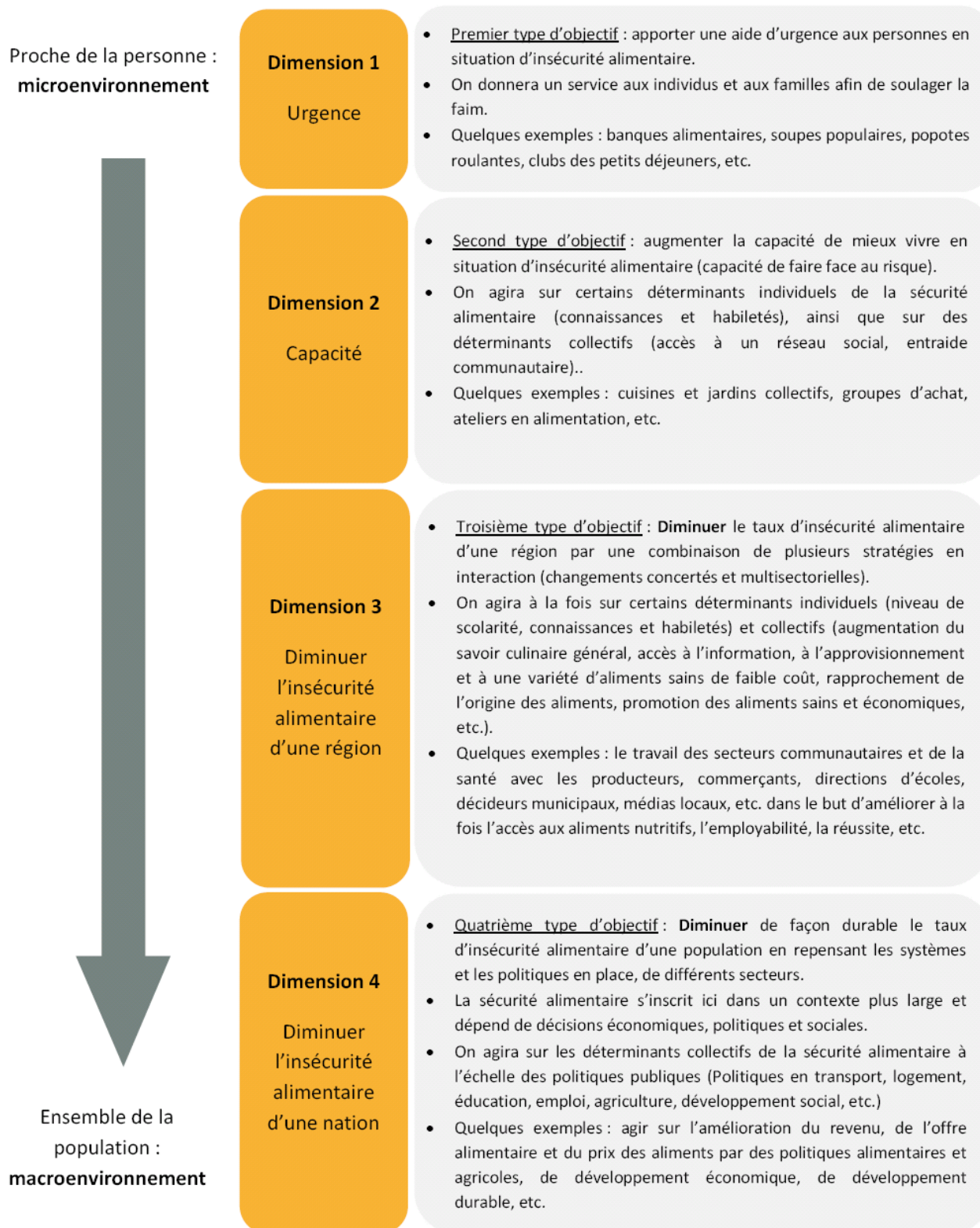
- permettant les reconductions,
- assouplissant les règles et modalités,
- ajustant les modalités pour limiter les doublons et permettre la pérennisation,
- uniformisant les redditions de comptes afin de limiter le temps nécessaire à leur préparation,
- réalisant des consultations afin de s'ajuster aux besoins et à la réalité des usagers.

(Voir annexe 1 pour la liste complète des suggestions)

Québec en forme, dans sa fiche thématique parue en 2013 et s'intitulant « Le point sur la sécurité alimentaire »^{xxv}, propose quatre dimensions intéressantes afin d'analyser la réponse face à l'insécurité alimentaire que nous retrouvons au tableau de la page suivante.

^{xxv} http://www.quebecenforme.org/media/206020/qef_fiche-thematique_securite-alimentaire_2013.pdf (consulté le 6 janvier 2015).

Tableau 11 : Quatre dimensions de la réponse à l'insécurité alimentaire



Conclusion

Nous avons vu que la sécurité alimentaire dépend de plusieurs facteurs. Les déterminants individuels (faible revenu, faible niveau de scolarité, appartenance à un ménage de grande taille, etc.) et collectifs (proximité des aliments, environnement social, coût des aliments, politiques et programmes, etc.) de la sécurité alimentaires sont nombreux.

L'accès physique et économique à une alimentation saine en quantité et en qualité suffisante, l'approvisionnement régulier en denrées alimentaires variées dans les organismes en sécurité alimentaire pour aider les familles vulnérables, la nécessité de développer les compétences et connaissances culinaires et nutritionnelles des personnes leur permettant d'effectuer des choix éclairés et de préparer des repas nutritifs et sains⁽⁴¹⁾ sont autant de facteurs ayant une influence directe sur la sécurité alimentaire.

Bien que le niveau de scolarité soit un des déterminants de la sécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire est également associée à des difficultés scolaires chez les enfants⁽⁴²⁾. De plus, plusieurs études ont démontré que l'insécurité alimentaire était associée à divers troubles de santé. Selon les recherches effectuées, l'insécurité alimentaire est associée aux maladies cardiovasculaires⁽⁴³⁾, à l'obésité⁽⁴⁴⁾, au diabète⁽⁴⁵⁾, à des problèmes de santé buccodentaire⁽⁴⁶⁾ ainsi qu'à une moins bonne santé mentale⁽⁴⁷⁾.

Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière⁽⁴⁸⁾, en 2006, la défavorisation matérielle était plus forte dans les MRC moins peuplées. Avec Lanaudière comme territoire de référence, elle était, en proportion, plus importante dans les MRC de Montcalm, de Matawinie et de D'Autray. Les MRC plus peuplées, soit celles des Moulins et de L'Assomption, avaient moins de 10 % de leur population vivant dans un milieu défavorisé matériellement.

Dans Lanaudière, deux MRC étaient également particulièrement touchées à la fois par la défavorisation matérielle et sociale : D'Autray et Montcalm. Entre 15 % et 17 % de leur population vivait dans un milieu doublement défavorisé. La MRC de Joliette est aussi fortement affectée par la défavorisation matérielle et sociale (9 % de sa population).

Bien que ces données puissent sembler avantageuses pour les MRC du sud comparativement à celles du nord, le grand nombre de Lanaudois vivant dans les MRC du sud vient tempérer cette interprétation. En effet, les deux MRC ayant le plus grand nombre de familles à faible revenu ainsi que le plus grand nombre de ménages devant consacrer plus de 30 % de leur budget aux frais de logement sont les deux MRC du sud de Lanaudière.

Pour l'ensemble de la région, le coût du panier à provisions nutritif pour une famille de quatre personnes représente environ 17 % du revenu médian des familles et près de 64 % du revenu des familles à faible revenu. Considérant que 20,6 % des ménages lanaudois doivent dépenser plus de 30 % de leur revenu afin de se loger, nous pouvons en déduire que la situation de milliers de Lanaudois et de Lanaudoises est particulièrement préoccupante.

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière souhaite que les informations livrées dans ce document apportent de nouvelles options quant à l'élaboration des actions à mettre de l'avant pour agir sur les causes de l'insécurité alimentaire. Comme celles-ci sont nombreuses, il semble préférable d'agir de façon concertée, cohérente et multisectorielle. Les secteurs sociaux, économiques et politiques de tous les paliers, y compris ceux n'étant pas traditionnellement liés aux activités de sécurité alimentaire, auraient ainsi une meilleure prise sur cet important déterminant de la santé de la population lanaudoise.

Références

1. Québec Indspd, Maisonneuve C, Blanchet C et coll. (2014) *L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012*. Québec : Institut national de santé publique du Québec.
2. Pageau M (2008) *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire : mise à jour 2008*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
3. Chenhall C (2010) Amélioration des compétences culinaires : Synthèse des données probantes et des leçons pouvant orienter l'élaboration de programmes et de politiques, Gouvernement du Canada, 2010.
4. Janin P, De Suremain C-E (2012) L'insécurité alimentaire : dimensions, contextes et enjeux. *Population, mondialisation et développement : la fin des certitudes?*, 147-167.
5. Blanchet C, Rochette L, Hamel D et coll. (2011) Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois, une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires, p. 1 ressource en ligne (vii, 58 p., Montréal : Institut national de santé publique Québec, Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services.
6. Pilon M (2007) *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec : riche de tous nos enfants la pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux.
7. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation, Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière. Comité des organisateurs communautaires *Coup d'oeil sur la MRC de D'Autray*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation.
8. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation, Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière. Comité des organisateurs communautaires *Coup d'oeil sur la MRC de Matawinie*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, DSPE de Lanaudière, Service de surveillance, recherche et évaluation.
9. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation, Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière. Comité des organisateurs communautaires *Coup d'oeil sur la MRC de Montcalm*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, DSPE de Lanaudière, Service de surveillance, recherche et évaluation.
10. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation *Coup d'oeil sur la MRC Joliette*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation.
11. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation *Coup d'oeil sur la MRC L'Assomption*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation.
12. Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Service de surveillance, recherche et évaluation *Coup d'oeil sur la MRC Les Moulins*. Joliette : Direction de santé publique et d'évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
13. *Diplomation et qualification au secondaire*. Éd. 2013.. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
14. Lemire L (2009) *Le décrochage scolaire et la diplomation au secondaire dans Lanaudière, nouvelle mise à jour des données*. Joliette : Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
15. Vaillancourt R (2014) *Résultats de l'enquête nationale auprès des ménages sur l'immigration, le lieu de naissance, l'origine ethnique, les minorités visibles, la langue et la religion pour la population de Lanaudière* : Statistiques Canada.
16. DSID (2014) *Taux de diplomation par cohorte, compilations spéciales, juin 2014* : MELS.

17. Gaudreault A (2014) *L'habitation dans la région de Lanaudière et les perspectives de développement de logement social et communautaire* : TPDSL.
18. (2014) *Rapport des activités et des résultats 2013-2014 (version abrégée)* : Fédération de l'UPA de Lanaudière.
19. (2014) *Guide 2014 de l'achat à la ferme dans Lanaudière* : Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière.
20. Poissant C, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Direction de la santé publique (2004) *Évaluation d'implantation dans Lanaudière du Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire : rapport final*. Saint-Charles-Borromée : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Lanaudière.
21. INSPQ et Québec en forme. Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie. [rapport cartographique] 2009. Martin Jubinville; Géoclip, http://atlas.quebecenforme.org/geoclip_v3/GC_preport.php?lang=fr&s=116&view=map4&id_rep=r11&sellid0=13&nivgeo=region (4 juillet 2014).
22. Tableau 105-0547 - Insécurité alimentaire du ménage, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues, occasionnel (nombre sauf indication contraire). CANSIM (base de données).
23. Slater J, La Note mauve.
24. Simard M, Guimond L (2012) Que penser de l'embourgeoisement rural au Québec? Visions différenciées d'acteurs locaux. *Recherches sociographiques*, vol. 53, 527-553.
25. Meloche J-P, Debailleul G (2013) *Acquisition des terres agricoles par des non-agriculteurs au Québec*.
26. Dugas C, *Impacts de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles dans les localités à l'extérieur de la plaine de Montréal*.
27. (2013) *Bilan-Faim 2013* : Les Banques Alimentaires Québec.
28. Voituriez T (2010) *Hausse du prix de l'énergie, hausse des prix agricoles : Quelles relations et implications à moyen et long terme?*
29. Robitaille É (2011) *Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services. Région sociosanitaire (RSS) de Lanaudière*. Montréal : Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique Québec.
30. Raine KD (2005) Les déterminants de la saine alimentation au Canada : Aperçu et synthèse. *Canadian Journal of Public Health/Revue Canadienne de santé publique*, S8-S15.
31. Blanchet C, Rochette L, Hamel D et coll. (2011) *Sécurité et insécurité alimentaire chez les Québécois : une analyse de la situation en lien avec leurs habitudes alimentaires*. Montréal : Institut national de santé publique du Québec, Direction de l'analyse et de l'évaluation des systèmes de soins et services.
32. Statistique Canada. Tableau 105-0501 - Profil d'indicateurs de la santé, estimations annuelles, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues, occasionnel, CANSIM (base de données). (site consulté : 2014-07-07).
33. Lemire L, Corbeil D (2013) Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.
34. Martin V, Parent M-P, Blouin M et coll. *Gazelle et Potiron : cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance*.
35. Simoneau M-È (2011) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Joliette*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

36. Guillemette A, Simoneau M-È, Payette J (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC D'Autray*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
37. Guillemette A (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Montcalm*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
38. Simoneau M-È (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Matawinie*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
39. Guillemette A (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC L'Assomption*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
40. Simoneau M-È (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Les Moulins*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
41. CRÉ Lanaudière, Lanaudière pour la solidarité et l'inclusion sociale : Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, 2012.
42. Roustit C, Hamelin A-M, Grillo F et coll. (2010) Food Insecurity: Could School Food Supplementation Help Break Cycles of Intergenerational Transmission of Social Inequalities? *Pediatrics* 126, 1174-1181.
43. Seligman HK, Laraia BA, Kushel MB (2010) Food Insecurity is Associated with Chronic Disease Among Low-Income NHANES Participants. *The Journal of Nutrition* 140, 304-310.
44. Franklin B, Jones A, Love D et coll. (2012) Exploring Mediators of Food Insecurity and Obesity: A Review of Recent Literature. *Journal of Community Health* 37, 253-264.
45. Seligman HK, Bindman AB, Vittinghoff E et coll. (2007) Food Insecurity is Associated with Diabetes Mellitus: Results from the National Health Examination and Nutrition Examination Survey (NHANES) 1999–2002. *Journal of General Internal Medicine* 22, 1018-1023.
46. Muirhead V, Quiñonez C, Figueiredo R et coll. (2009) Oral Health Disparities and Food Insecurity in Working Poor Canadians. *Community Dentistry and Oral Epidemiology* 37, 294-304.
47. Vozoris NT, Tarasuk VS (2003) Household Food Insufficiency is Associated with Poorer Health. *The Journal of Nutrition* 133, 120-126.
48. Guillemette A, Simoneau M-È et coll. (2010) *Localiser la défavorisation, mieux connaître son milieu. Territoire de référence région de Lanaudière*. Joliette : Service de surveillance, recherche et évaluation, DSPE de Lanaudière, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Annexe 1 Aspects de la sécurité alimentaire

Quels sont les aspects de nos différents environnements favorisant la présence d'insécurité alimentaire dans Lanaudière?

Économique	Socioculturel	Politique	Physique
• Les salaires peu élevés • Le peu d'entreprises/compagnies, surtout au Nord • Les fermetures d'entreprises • Trouver des logements corrects à des prix abordables / coût élevé • Les coûts du transport élevé • Le coût des aliments élevé dans les grandes chaînes • Le peu de variété de l'offre • Les frais reliés au logement • Les produits alimentaires donnés ne sont pas nécessairement nutritifs, mais on ne peut donner que ce que l'on possède • Les aliments frais coûtent plus cher • Les produits locaux ne coûtent pas moins cher que l'importation • Le manque de distributeurs • Le peu de création d'emploi / marché de l'emploi qui stagne • L'augmentation de l'écart riche/pauvre	• L'accès à l'éducation (financier, variété de l'offre et accessibilité physique) • Le manque de transport scolaire en période estivale (cours d'été) • Le faible taux de diplomation et effet sur l'emploi et le niveau de vie adulte • Le gaspillage collectif et individuel d'aliments • La monoparentalité • Les choix difficiles par les pressions sociales (« bons aliments », alimentation des enfants, modes alimentaires) • La perte des connaissances et compétences de base / transmission (scolaire et à la maison) • La facilité d'utilisation des plats préparés rend la cuisine moins attirante • Le temps de préparation des repas est un enjeu majeur dans la conciliation travail-famille • Cuisiner « au rabais » nécessite temps et compétences peu courantes • La peur du jugement amène à ne pas demander d'aide / stigmatisation	• Les programmes de soutien ne sont pas adaptés au milieu • La disparition des jardins • Les lois de salubrité très strictes viennent contrer la distribution de produits « périmés » encore consommables • Les politiques alimentaires se font au détriment des plus pauvres • Les politiques liées au revenu et leurs modifications appauvrissent les plus pauvres • Le peu d'effort mis sur le zonage alimentaire • Le déni de la pauvreté chez certains élus municipaux • L'utilisation des fonds publics et les coupures ciblent les structures sociales • Les politiques sociales ajoutent souvent de la pression aux plus démunis au lieu de les aider • Les politiques laissent peu de place aux innovations et alternatives • Les supermarchés centralisés favorisent aux marchés de proximité	• Le climat permet difficilement des produits frais et l'autoproduction à l'année • L'étalement de l'offre en milieu rural • La délocalisation des centres-villes • Le manque d'offre, de marchés alimentaires • La disparition des marchés locaux • Le manque d'offre de restaurants à prix moyen • L'offre en transport ne répond pas aux besoins des gens à qui ils sont destinés • Le coût des aliments comprend les frais de transport (plus on est loin, plus ça coûte cher pour le même aliment) • Les heures d'ouverture ne correspondent pas toujours aux heures de disponibilité des clients • Les villes sont développées en fonction de la voiture • Certains lieux publics avec potentiel non utilisés (ex. : écoles)

Économique	Socioculturel	Politique	Physique
• Les monopoles et oligopoles de l'offre alimentaire en milieux ruraux • Le sous-financement des organismes • La disparition de Fonds d'aide • L'augmentation de la demande en aide alimentaire jointe à la diminution des dons • Le faible revenu compresse le budget alimentaire	• La collaboration entre les organismes est à améliorer • La culture de consommation change les repères • Surinformation et malinformation alimentaire • L'isolement, la perte du sentiment de communauté et d'entraide, la perte de réseaux • La culture individualiste		• La grande présence de restauration rapide près des écoles

Comment modifier l'environnement économique afin qu'il devienne favorable à la présence de sécurité alimentaire pour tous?

Éléments à modifier	Comment agir
Sensibilisation des entreprises à intégrer des politiques de conciliation travail-famille	Faciliter les mesures dans l'intégration des politiques
Logement abordable et disponible	- Sensibiliser les élus - Mettre en lumière les initiatives existantes
Salaire minimum et offre d'emplois	- Augmenter le salaire minimum au-delà du seuil de pauvreté - Revenu minimum garanti - Ajuster le système de prêts et bourses - Augmenter les mesures sociales - Mobilisation face aux députés, pression - Augmenter l'offre de formations répondant aux besoins du milieu
Gaspillage alimentaire	- Sensibilisation - Présenter des façons d'optimiser l'utilisation des denrées - Créer un registre des producteurs locaux - Transformer les denrées ayant approché la limite de leur fraîcheur - Formations et ateliers - Ententes avec agriculteurs et épiceries concernant les surplus et les légumes moches
Approche intégrée en S.A.	- Utiliser le pouvoir d'agir de chaque palier (local, régional, national) - Développer un consensus face à la problématique - Action concertée régionale concrète - Politiques alimentaires, en agriculture - Utilisation des surplus - Financement des organismes en alimentation - Valorisation des compétences culinaires (retour des cours d'économie familiale?)
Créer un/des groupes d'achats	- Promouvoir le partage de services de transport (rentabilité, utilisation optimale) - Création de circuits courts avec points de livraison variés dans la région - Partenariats avec producteurs agricoles et épiceries
Sensibilisation	Inversement des % de budget pour aider les ressources terrain : retourner des affiches avec post-it
Stabilité des projets	- Pérenniser le PARSIS - Renouveler et revoir les modalités des programmes gouvernementaux qui ont un impact
Soutien et support aux nouvelles initiatives en S.A.	Participer aux mobilisations contre l'austérité

Éléments à modifier	Comment agir
Scolarité et diplomation	• Retenir les jeunes à l'école • Créer des intérêts • Aller chercher les parents qui ne sont pas impliqués • Réinstaurer les cours en économie familiale • Modifier la nourriture dans les cafétérias pour menus plus variés, nutritifs et attirants
Autosuffisance alimentaire	• 1 rang pour la faim (agriculture) • Cueillette des « restes » dans les champs • Promotion de l'achat local • Continuer à valoriser les initiatives existantes • Créer réseaux de partage « adoptez une famille » - avec coordination • Législations municipales

Comment modifier l'environnement socioculturel afin qu'il devienne favorable à la présence de sécurité alimentaire pour tous?

Éléments à modifier	Comment agir
Réoutiller les citoyens (perte du pouvoir d'agir) plutôt que cultiver le « don »	• Développement des compétences • Réseau régional des cuisines collectives • Création avec nos propres outils
Sensibilisation	• Campagne nationale de valorisation • Rendre ses lettres de noblesse au savoir-faire de base en cuisine • Politiques alimentaires municipales/MRC
Favoriser la continuité de l'éducation (taux de diplomation)	• Avoir le ventre plein pour bien apprendre • Travailler avec les individus et les groupes • Ateliers de cuisine à l'école • Mettre efforts et ressources en commun
Isolement des personnes	• Créer un réseau d'entraide • Outiller pour créer un environnement favorable • Reconnaître l'apport des bénévoles • Services de livraison, transport
Le manque de ressources de certains immigrants	• Ateliers sur l'agriculture de notre climat • Impliquer dans activités culturelles touchant l'alimentation (jardins, cuisines collectives, etc.)
Favoriser la collaboration entre organismes	• Partage de ressources • Partage des outils développés disponibles • Connaissance et reconnaissance des autres • Ne pas craindre de référer les gens aux autres organismes en fonction de leurs besoins • Éviter de dédoubler activités et services
Pression sociale à la saine alimentation	• Démystifier ce qui est bon pour la santé • Donner des pistes, des recettes simples • Livres de recettes et émissions produites en fonction des critères de sécurité alimentaire • Ateliers de cuisine créative, animatrices formées • Partage des outils et connaissances entre organismes • Sensibilisation des commerçants au gaspillage (légumes moches, transformation)

Éléments à modifier	Comment agir
Perte du savoir-faire	• Activités éducatives à l'école • Promotion de la santé dans le cursus scolaire • Soutenir des activités comme « Chefs de famille », « Je jardine dans ma communauté » (pérenniser des projets) • Ramener les cours d'économie familiale • Réseautage entre initiatives existantes • Intégrer des cuisines collectives dans les écoles • Diffuser l'information sur une plateforme centrale • Sensibiliser les parents à l'importance de cuisiner avec son enfant • Offre de services et de cours • Partenariats entre organismes, avec municipalités, entreprises • Projets intergénérationnels • Plus de jardins communautaires • Impliquer les enfants dans les programmes de soutien alimentaire • Intervenir tôt auprès des enfants • Travailler en concertation, en interdisciplinarité • Intégrer, informer et valoriser les participants

Comment modifier l'environnement politique afin qu'il devienne favorable à la présence de sécurité alimentaire pour tous?

Éléments à modifier	Comment agir
Politiques alimentaires ne tenant pas compte du revenu des familles	Établir des politiques réalistes en tenant compte des revenus plus faibles
Législation du MAPAQ en lien avec la transformation	Assouplir les règles pour les organisations charitables et communautaires
Déni des municipalités	- Impliquer les élus et les urbanistes - Baisse ou exemption de taxe facilitée pour les organismes - Politiques de reconnaissance des organismes - Meilleur partage/accès aux ressources - Connaissance mutuelle entre les organisations et la municipalité
Pérenniser les projets qui existent, qui fonctionnent et aident	- Permettre les reconductions, assouplir les règles et modalités - Ajuster modalités pour limiter les dédoublements et permettre la pérennisation - Uniformiser les redditions de comptes afin de limiter le temps nécessaire à leur préparation - Consultations afin de s'ajuster aux besoins et à la réalité des usagers
Politiques de soutien au revenu	Mobilisations contre l'austérité
Accès à l'éducation et au système d'éducation	- Programmes d'insertion en emploi - Faciliter accès à l'éducation post secondaire
Développement de l'emploi dans la région	- Subventions aux entreprises qui s'installent dans la région - Soutien supplémentaire pour l'économie sociale

**Comment modifier l'environnement physique
afin qu'il devienne favorable à la présence de sécurité alimentaire pour tous?**

Éléments à modifier	Comment agir
Service centralisé de transport collectif (information)	• Co-voiturage • Accompagnement pour les personnes désirant utiliser le transport collectif
Accessibilité aux denrées des producteurs locaux	• Marchés de proximité • Navettes pour accéder aux marchés des communautés voisines
Compétitivité du coût des denrées locales	• Sensibilisation des épiciers • Promotion de la part des producteurs eux-mêmes
Accessibilité alimentaire	• Groupes d'achat • Covoiturage vers les grands centres • Promotion de BBBB, points de chutes dans toute la région

Annexe 2 Points de chute BBBB par MRC

MRC de D'Autray

1. Source de vie de St-Gabriel Inc.

147, Beausoleil, St-Gabriel-de-Brandon
Tél. 450-835-1837
Éric Robert
coordo@sourcedeviestgab.com

2. Groupe d'Entraide en Toute Amitié

170, Sainte Foy, Berthierville
Tél. 450-836-6966
Marion Grimault
entouteamitie2@hotmail.com

3. Action Famille Lanoraie

42, Louis Joseph Doucet, Lanoraie
Tél. 450-887-2624
Claudette Boisjoly
actfamlanoraie@qc.aira.com

4. Action Famille Lavaltrie

1725, Notre Dame, Lavaltrie
Tél. 450-586-0733
Lisette Falker / Aris Lopez
actionfamillelavaltrieinc@bellnet.ca

5. Festin entre Voisins

550, route 348, St-Didace
Tél. 450-835-5077
Carole Beauchamp
tal_orange@yahoo.ca

MRC Les Moulins

6. Centre de F.A.M. des Moulins

502, Langlois, Terrebonne
Tél. 450-964-5827
Claudine Gignac
claudine.centrefam@videotron.ca

7. Uniatox

185, chemin des Anglais, Mascouche
Tél. 450-968-0363
Michelle Oceau
info@uniatox.org

8. Symphonie du boisé

5700 rue Rodrigue, La Plaine, Terrebonne
Tél. 438-933-4402
Isabelle Boivin
iboivin@bellnet.ca

MRC Matawinie

9. Centre communautaire bénévole de Matawinie

562, rue de l'Église, Chertsey
Tél. 450-882-1089
Jean-Maurice Tremblay
formation@ccbm.qc.ca

10. Chaumière Jeunesse

3299, 14^e Avenue, Rawdon
Tél. 450-834-2517
Cathy Aubin
dir.adm@chaumierejeunesse.com

11. Femmes actives Notre-Dame-de-la-Merci

1946, chemin NDDL
Tél. 819-424-2113
Irène/France
fa.sd.ndm@gmail.com

12. Carrefour jeunesse-emploi Matawinie

105, rue principale, St-Jean-de-Matha
Tél. 450-886-9220
Caroline Dupuis
carolinebdupuis@cjematawinie.qc.ca

13. Municipalité St-Alphonse-Rodriguez

1100, rue Notre-Dame, St-Alphonse-Rodriguez
Tél. 450-883-2264, poste 7460
Stéphanie Labelle
slabelle@munsar.ca

14. Centre d'entraide et de dépannage St-Zénon

6231, rue Principale (rte 131), St-Zénon
Tél. 450-884-5345
Henriette Rondeau / Lucette Rondeau
henrietterondeau@live.ca

15. Gît'Enfants

320, rue Principale, Ste-Émilie-de-l'Énergie
Tél. 450-886-1532 ou 450-886-3772
Bernard Wener
gitenfants@yahoo.ca

16. CACI St-Côme

1661A, rue Principale, St-Côme
Tél. 450-883-2730
Caroline Morin
caci@stcomelanaudiere.ca

17. Municipalité de Ste-Marceldine-de-Kildare

435, 1^{ère} rue Pied de la Montagne,
Ste-Marceldine-de-Kildare
Tél. 450-883-2241, poste 7562
Vanessa Arbour
varbour@ste-marceldine.qc.ca

18. Maison des Jeunes de St-Félix-de-Valois

5271 rue Principale, St-Félix-de-Valois
Tél. 450-889-1354
Karl Malo / Martine Gauthier
Mdj.st-felixbbbb@hotmail.com

MRC Montcalm

19. GIDDS Ste-Julienne

2546, Eugène-Marsan, Ste-Julienne
Tél. 450-831-4825
Ramey Tuy (prononcer Ramaï Toy)
gidds.rt@gmail.com

20. Garderie Au pied de l'Arc-en-ciel

2595 rue Yvan Varin, Ste-Julienne
Tél : 450-831-2727
Martine Desgranges
martine@pieddelarcenciel.com

21. Centre communautaire du Vieux Presbytère

1200 rue Principale, St-Roch-de-l'Achigan
Tél : 450-705-6326
Jessica Piché

centrecommunautaire@saint-roch-de-lachigan.ca

22. Municipalité de St-Liguori

750 rue Principale, St-Liguori
Tél : 450-760-5291
Geneviève Ross

generich@live.ca

MRC Joliette

23. Centre de femmes Marie Dupuis

241 boul. Antonio-Barette,
Notre-Dame-des-Prairies
Tél. : 450-752-5005
Marie-Claude Lanoie / Marie-Christine Laroche
info@cdfmariedupuis.ca

24. Carré St-Louis

144 rue St-Joseph, Joliette
Commandes : 9 h à 15 h 30 au Café de l'Atelier
Lundi au vendredi (Maïka ou Josée)
Nathalie Perreault / Mylène Béliveau
bbbjoliette@outlook.com

25. Pavillon Monseigneur Audet

315 rue Flamand, Joliette
Tél. : 450-559-7787
Claude Forest
claud.forest@videotron.ca

MRC L'Assomption

26. Cuisines Collectives la Joyeuse Marmite

120, place Melançon, L'Épiphanie
Tél. 514-972-0468
Nathalie Benoit
cclajoyousemarmite@hotmail.com

27. Centre d'intégration professionnelle de Lanaudière

547, rue Leclerc, bureau 200, Repentigny
Tél. 450-582-6561
Corinne Rivest
crivest@cipl.ca

28. Société St-Vincent-de-Paul / Ville de L'Assomption

379, rue Dorval, L'Assomption
Tél. 450-589-6655
Lise Chalifoux

lise.ssvp@gmail.com

Annexe 3 Définitions

Dans ce document, on entend par...

Famille

Couple marié (avec ou sans enfants), couple en union libre (avec ou sans enfants) ou famille comptant un parent seul. (Famille de recensement, Partie A - Définition abrégée—Statistique Canada)

Indice de défavorisation

L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La défavorisation matérielle réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la scolarité, le revenu et l'emploi.

La défavorisation sociale concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p. 114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'être séparé, divorcé ou veuf, de vivre seul ou en famille monoparentale.

La défavorisation combinée jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.

Les informations utilisées concernent les aires de diffusion d'une même MRC.

Ménage privé

Désigne une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Les membres d'un ménage qui sont temporairement absents le 10 mai 2011 (p. ex. qui résident temporairement ailleurs) sont considérés comme faisant partie de leur ménage habituel. Chaque personne est membre d'un seul et unique ménage.

Panier à provisions nutritif

Le panier à provisions nutritif est un outil qui permet de calculer le coût d'une alimentation saine de base. Il est conforme aux recommandations nutritionnelles actuelles et représentatif des habitudes d'achat alimentaire moyennes. L'établissement du coût des aliments permet notamment de surveiller l'abordabilité et l'accessibilité des aliments

en mettant en corrélation le coût du panier à provisions et les revenus des particuliers et des ménages.

Les aliments qui composent le panier à provisions nutritif reflètent le plus bas prix pour un format donné, quelle que soit la marque. Le coût du panier à provisions qui en découle est déterminé en fonction du coût moyen de chaque aliment dans toutes les épiceries visitées et non de son coût total dans une épicerie donnée.

L'étude sur Lanaudière a été effectuée en septembre 2013 afin de vérifier le coût minimal moyen d'une saine alimentation pour une famille-type de deux adultes (un homme et une femme de 31- 50 ans) et de deux enfants (une fille de 9-13 ans et un garçon de 14-18 ans).

Revenu

Le revenu après impôt (crédits et subventions inclus) d'une famille de recensement ou d'un ménage est la somme des revenus après impôt de tous les membres de cette famille. (Statistique Canada)

Revenu médian

Valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus et 50 % des personnes gagnent moins.

Taux d'effort

Le taux d'effort est égal au rapport entre la dépense en logement d'un ménage et son revenu brut. La dépense en logement, dans le cadre de cette étude, inclut les charges non compressibles (électricité, chauffage).

Échelle de faible revenu

Taille de la famille économique	Taille de la région de résidence				
	Région rurale	Petits centres de population comptant moins de 30 000 personnes	Moyens centres de population comptant une population entre 30 000 et 99 999 personnes	Grands centres de population urbains	
				Population entre 100 000 et 499 999	Population comptant 500 000 personnes ou plus
Personne hors famille économique	12 271	14 044	15 666	15 865	18 759
2 personnes	14 936	17 094	19 069	19 308	22 831
3 personnes	18 598	21 283	23 744	24 043	28 430
4 personnes	23 202	26 554	29 623	29 996	35 469
5 personnes	26 421	30 237	33 732	34 157	40 388
6 personnes	29 301	33 534	37 410	37 881	44 791
7 personnes ou plus	32 182	36 831	41 087	41 604	49 195



TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LANAUDIÈRE